

Groupe de travail interinstitutionnel Fedrha, FIRAH et PPR Autonomie-CNRS

L'agora de l'autonomie

Vers un dispositif partagé de soutien aux liens science-société - Etude de faisabilité (rapport complet)

Autrices : Claudia Giudicelli-Marquet (PPR Autonomie-CNRS),
Virginia Lecach (FIRAH), Jona Prifti (Fedrha), Cécile Vallée
(FIRAH) et Marianne Vigneulle (PPR Autonomie-CNRS)

04/12/2025



TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	4
Synthèse	5
Genèse et objectifs du projet	5
Démarche et méthodologie	5
Des liens science-société encore fragiles	5
Sept grands enseignements issus de la consultation.....	6
Proposition : l'agora de l'autonomie.....	7
Conclusion : un besoin confirmé et un intérêt à agir	8
Edito.....	9
1 – Le groupe de travail.....	11
2 - La méthodologie.....	12
Les nouvelles données.....	12
Les données existantes remobilisées	13
La rédaction de l'étude de faisabilité	13
3 – Contexte et dynamiques des liens science-société	15
Bref panorama des dynamiques récentes des liens sciences-société.....	15
Focus sur la dynamique de structuration de la recherche en sciences humaines et sociales dans le champ de l'autonomie, et ses liens avec la société	16
4 - Constats : des attentes fortes pour des liens renouvelÉs entre science et sociÉTÉ	19
Constat 1 - Un intérêt partagé pour renforcer les liens science-société.....	20
Constat 2 – La recherche perçue comme ressource, mais sous-mobilisée et parfois contestée	21
Constat 3 – Des connaissances issues de la recherche trop peu mobilisables	23
Constat 4 – Une aspiration forte à une recherche plus inclusive.....	25
Constat 5 - Des difficultés à entrer en lien, puis pour collaborer.....	27
Constat 6 - Des acteurs du lien peu visibles, isolés et peu reconnus, en demande de soutien.....	29
Constat 7 – Un dialogue avec la décision publique encore à construire.....	30
Synthèse : un besoin confirmé et un intérêt à agir	31
5 – Proposition de mettre en place un dispositif innovant : l'agora de l'autonomie.....	33
Les lignes directrices de l'agora.....	33
A court terme, déployer le dispositif socle au travers d'un outil numérique	34
A moyen terme, de nombreuses possibilités d'évolution pour l'agora autour d'actions visant à soutenir la rencontre et l'échange entre les acteurs	36
Les clés de réussite	38

Conclusion	39
Points de vue	41
Glen Millot : vers une structuration efficace des collaborations science et société dans le champ de l'autonomie	41
Fanny Soum-Pouyalet : « les conditions de la rencontre ne sont, à l'heure actuelle, pas réunies malgré les efforts de médiation ».....	43
Annexes	45
Annexe 1 – Eléments de présentation des acteurs membres du GT et de leur motivation à participer à ce dernier	45
Annexe 2 – Questionnaire de l'enquête en ligne intitulée « Handicap et vieillissement : consultation sur les liens sciences-société »	48
Annexe 3 – Liste des personnes rencontrées dans le cadre des entretiens individuels	57
Annexe 4 – Bibliographie.....	59
Annexe 5 - Les liens science-société, de qui et de quoi parle-t-on ?	62
Annexe 6 – Analyse de l'évolution de la place des liens science-société dans la stratégie du CNRS depuis 2015).....	68
Annexe 7 – Les acteurs de la recherche en sciences humaines et sociale dans le champ de l'autonomie et leurs liens avec la société au travers de leurs actions.....	70
Annexe 8 – Exemple de dispositifs visant à soutenir les liens science-société	75

REMERCIEMENTS

Le groupe de travail tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué à sa réflexion et lui ont permis de produire la présente étude de faisabilité : les répondants et répondantes à l'enquête en ligne, les personnes ayant participé aux entretiens collectifs ou individuels, celles ayant produit toutes les ressources bibliographiques mobilisées pour ce travail.

Nous remercions également Glen Millot, spécialiste des dynamiques participatives entre milieux académiques et organisations de la société civile, coordinateur à Sciences citoyennes et co-animateur du réseau francophone des boutiques des sciences, pour son accompagnement attentif et ses retours précieux tout au long de ce travail.

Nous espérons que la présente étude rende compte avec justesse et reste fidèle à la richesse de ce qui nous a été partagé, et qu'elle sera le point de départ d'une nouvelle étape dans la structuration des liens science-société sur les thématiques du handicap et du vieillissement. C'est en poursuivant cette ambition que nous nous sommes mobilisées.

SYNTHESE

Genèse et objectifs du projet

Le dialogue entre recherche et société demeure insuffisant sur les thématiques du grand âge et du handicap, dans un contexte où le secteur de l'autonomie se trouve au cœur de défis sociaux majeurs : transition démographique, transformation des solidarités familiales, crise des professions du médico-social, diversification des parcours de vie, évolution des attentes citoyennes, prise en compte des savoirs expérientiels, renforcement des exigences de transparence et d'éthique.

La recherche doit contribuer au débat, aux côtés d'autres formes d'expertise.

Partageant cette conviction, la Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie (Fedrha), la Fondation Internationale de recherche appliquée sur le handicap (FIRAH) et le Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie ont créé un groupe de travail interinstitutionnel et conduit un travail documenté et participatif ayant pour objectifs l'identification de besoins partagés, la cartographier des attentes et l'élaboration de premières pistes d'actions pour renforcer le dialogue science-société.

Plus précisément, le groupe de travail a produit une étude de faisabilité d'un dispositif partagé, l'agora de l'autonomie, pensé comme un espace évolutif et coconstruit pour renforcer les liens science-société et favoriser la circulation des savoirs.

Démarche et méthodologie

L'étude repose sur :

- Une enquête en ligne (318 répondantes et répondants) entre janvier et mars 2025, pour identifier les représentations et les besoins autour des liens science-société ;
- Quatre entretiens collectifs (53 participantes et participants) et 24 entretiens individuels ;
- Une analyse documentaire mobilisant travaux scientifiques, rapports publics et retours d'expérience.

La démarche visait à donner la parole à une pluralité d'actrices et d'acteurs pour croiser diagnostics et propositions : chercheuses et chercheurs, personnes concernées, professionnelles et professionnels du champ de l'autonomie, actrices et acteurs de l'action publique, etc.

Des liens science-société encore fragiles

Ces dernières décennies, la relation entre science et société est passée d'une logique descendante de diffusion des savoirs à des formes plus participatives. En effet, nombreuses sont les initiatives qui cherchent à réinventer les liens science-société sur des bases plus démocratiques, inclusives et territorialisées. Si le bien-fondé et la pertinence de ces évolutions sont largement reprises dans les discours institutionnels, elles se traduisent encore peu en une reconnaissance et un soutien effectif aux démarches participatives.

Sur la thématique de l'autonomie, de nombreux acteurs ont contribué à la structuration de la recherche et porté des initiatives en lien avec la société, mais ces initiatives demeurent fragmentées, dispersées et

souvent éphémères. Elles manquent de visibilité, d'outillage et de coordination, ce qui fragilise leur pérennité et leur impact.

Sept grands enseignements issus de la consultation

Un intérêt partagé pour renforcer les liens science-société

L'enquête en ligne révèle un désir de renforcer les liens : 83% des répondantes et répondants identifient un manque d'outils et d'espaces dédiés. Les personnes qui ont pris part à la consultation expriment une réelle envie de participer à la réflexion et de coconstruire les savoirs.

La recherche perçue comme ressource, mais sous-mobilisée et parfois contestée

La science est jugée utile et fiable, mais trop éloignée des pratiques de terrain et des préoccupations des personnes concernées, dont la parole demeure insuffisamment présente dans la production de connaissances. Les connaissances produites sont peu diffusées, peu adaptées et peu visibles, en particulier dans les sciences humaines et sociales. Beaucoup de professionnels regrettent de ne pas pouvoir s'appuyer sur la recherche pour éclairer leurs actions.

Des connaissances issues de la recherche trop peu mobilisables

L'accès et l'utilisation des connaissances sont freinés par :

- Un manque de repères pour identifier les sources scientifiques ;
- Des formats inadaptés au grand public ;
- Une langue trop technique ;
- Un manque de temps pour s'approprier les contenus.

D'où la nécessité de formats courts, contextualisés et de médiation diversifiée.

Une aspiration forte à une recherche plus inclusive

Les personnes qui ont pris part à la consultation souhaitent pouvoir soumettre leurs préoccupations à la recherche et participer à la coconstruction des projets. Elles manifestent un fort intérêt pour la recherche participative et en appellent à un meilleur soutien et à une plus grande reconnaissance institutionnelle de ces démarches, qui exigent du temps, des compétences spécifiques et des financements dédiés.

Des difficultés à entrer en lien, puis pour collaborer

Les acteurs et actrices de terrain peinent à identifier les scientifiques, et réciproquement. Le manque de temps, l'interconnaissance limitée et la diversité des modes de fonctionnement, associés à l'absence de formation à la collaboration, compliquent les coopérations. Les échanges s'établissent souvent via des réseaux informels, dont la construction demande du temps, ce qui limite le renouvellement des relations partenariales.

La rencontre directe et les échanges informels apparaissent comme des leviers majeurs pour construire des relations de confiance.

Des acteurs du lien isolés et peu reconnus

Les personnes jouant un rôle d'interface (en charge du pilotage des politiques scientifiques, de la communication, de la valorisation, de la médiation, du transfert des connaissances, etc.) sont nombreuses

L'agora de l'autonomie : vers un dispositif partagé de soutien aux lien science-société
Rapport complet de l'étude de faisabilité

mais peu visibles et peu soutenues. Leurs fonctions restent floues et non valorisées, alors qu'elles sont cruciales pour la circulation des savoirs.

Un dialogue avec la décision publique encore à construire

Les liens entre recherche, société et politiques publiques demeurent ponctuels et peu structurés, alors qu'ils sont cruciaux pour relever les grands défis liés au grand âge et au handicap. Les différences de langage et de temporalités limitent la prise en compte des savoirs scientifiques dans l'action publique.

Proposition : l'agora de l'autonomie

Les lignes directrices

Le projet repose sur une idée simple : faire maison commune autour des enjeux de handicap et de vieillissement, avec toutes les parties prenantes — scientifiques, personnes concernées, aidantes et aidants, professionnels, associations, institutions, etc.

L'objectif est de renforcer les liens entre recherche et société en proposant un cadre souple et évolutif, sans uniformiser ni remplacer les pratiques existantes. Le projet vise à valoriser, relier et structurer ces dynamiques pour qu'elles gagnent en lisibilité, en cohérence. Il s'agit de passer de pratiques dispersées à une dynamique collective, mieux soutenue, et articulée aux besoins du terrain.

Le projet se structure autour de quatre axes de travail :

- Axe 1 : faciliter l'accès et l'appropriation des résultats de recherche ;
- Axe 2 : intégrer la demande sociale dans la recherche ;
- Axe 3 : soutenir le croisement des savoirs ;
- Axe 4 : animer une communauté des métiers du lien science-société.

Pensé comme un dispositif collectif et évolutif, l'agora de l'autonomie prendra la forme d'un dispositif modulaire composé de plusieurs « actions » complémentaires, reliées par un espace numérique commun, facilitant l'accès aux ressources et les rencontres entre acteurs.

Le dispositif socle (à court terme)

Le déploiement initial s'organiserait autour d'un outil numérique central regroupant :

- Un site-plateforme, vitrine de l'agora ;
- Un portail de valorisation des formats de médiation scientifique existants ;
- Un espace de remontée des questions et besoins de recherche ;
- Un parcours de formation à la recherche participative (complété par des temps d'ateliers).

Ces outils serviront de supports pour faciliter des temps de rencontres, la production de formats de médiation scientifique, la circulation des savoirs entre chercheurs, acteurs du terrain et personnes concernées. En complément, un réseau professionnel des métiers du lien science-société serait initié pour renforcer les collaborations et favoriser l'échange de pratiques.

Les évolutions possibles (à moyen terme)

L'étude de faisabilité présente un répertoire d'actions potentielles non exhaustif (plateforme de mise en lien pour les démarches participatives, financement de stages de recherche de M2, ateliers délibératifs,

rencontres régulières, résidences pour faciliter l'interconnaissance, etc.) qui pourront être déployées dans en second temps, au gré des partenariats et dans la coconstruction avec les acteurs et usagers du dispositif.

Les conditions de réussite

La réussite et la faisabilité de l'agora de l'autonomie reposent sur plusieurs conditions :

- Un budget d'amorçage conséquent ainsi que des moyens humains et financiers dédiés, permettant de déployer le socle du dispositif et d'en assurer l'animation ;
- Une coconstruction avec les usagers dès la phase pilote pour garantir l'adéquation du dispositif aux besoins réels ;
- Une souplesse et une modularité permettant d'adapter les actions aux évolutions et priorités émergentes ;
- Un ancrage interinstitutionnel durable et une gouvernance partagée pour assurer cohérence et légitimité ;
- Une mise en visibilité et une communication claire afin de mobiliser l'ensemble des acteurs et valoriser les initiatives existantes.

Conclusion : un besoin confirmé et un intérêt à agir

La consultation confirme un intérêt partagé à renforcer les liens entre sciences et société sur la thématique de l'autonomie, avec un désir de dialoguer, de croiser les expériences et de produire des savoirs utiles et accessibles.

Cet élan se heurte cependant à des obstacles structurels — manque de temps, d'espaces, de reconnaissance, d'interfaces et de coordination — ce qui invite à explorer une réponse collective capable de soutenir et relier les envies et initiatives existantes.

Pour y contribuer, le groupe de travail esquisse les contours de l'agora de l'autonomie qui constituerait une réponse structurante mais évolutive, capable d'articuler ressources numériques, actions sur le terrain auprès des acteurs et animation de réseau. Elle ne se substitue pas aux initiatives existantes, mais propose de les relier, de les valoriser et d'amplifier leur impact. En offrant un cadre commun de travail, de partage et de visibilité, elle ambitionne de favoriser un dialogue durable entre sciences, société et politiques publiques pour une recherche plus ouverte, inclusive et susceptible d'accompagner les transformations sociales.

EDITO

Le secteur de l'autonomie, du handicap et du vieillissement se trouve au cœur de défis majeurs : transition démographique, transformation des solidarités familiales, crise des professions du médico-social, diversification des parcours de vie, évolution des attentes citoyennes, prise en compte des savoirs expérientiels, renforcement des exigences de transparence et d'éthique, etc. Dans un tel contexte, la recherche est susceptible de constituer une ressource précieuse. Elle peut être mobilisée pour contribuer aux choix collectifs en documentant les transformations sociales à l'œuvre dans un domaine où les politiques impactent directement la vie de millions de personnes.

Alors que la légitimité scientifique est remise en question dans le monde, que la recherche est parfois malmenée, il apparaît urgent de se réunir pour repenser les liens entre la recherche et la société, vers une recherche plus participative, plus collective, plus ancrée dans les réalités du terrain et dans les préoccupations de celles et ceux qui sont concernés par le handicap et le vieillissement. Trop souvent individuelle, la recherche gagnerait à être pensée comme une aventure partagée, capable de relier les compétences et les expériences de multiples acteurs pour être à la hauteur des enjeux.

L'étude de faisabilité présentée montre à la fois les obstacles persistants à une mobilisation effective des connaissances scientifiques — absence d'espaces et d'outils dédiés, manque de temps et de reconnaissance — et un réel intérêt à agir. La consultation a mis en lumière une envie largement partagée de faire bouger les lignes, d'évoluer vers une recherche plus accessible, plus ouverte à la participation, mieux connectée aux préoccupations sociales et davantage en dialogue avec les personnes concernées, les acteurs de terrain et les décideurs publics. Une recherche où les personnes ne sont plus seulement objets d'étude, mais aussi actrices, contributrices et destinataires des connaissances produites.

Notre ambition est de faire cela ensemble : réunir nos forces, nos expertises, et ouvrir cette démarche à toutes celles et ceux qui se sentent concernés ou intéressés par les thématiques du handicap et du vieillissement. Il ne s'agit pas d'ajouter un projet de plus, mais de relier, de mettre en commun, de donner plus de visibilité aux initiatives existantes et de créer un cadre pour imaginer et réaliser de nouvelles actions collectives, au service des besoins encore non couverts.

Nous sommes prêts à y engager nos structures, convaincus des effets transformateurs qu'un tel dispositif collectif pourrait produire : un renouvellement des pratiques et des orientations de la recherche, rendu possible par un dialogue renforcé entre chercheurs, professionnels de terrain, citoyens et personnes concernées ; une identification plus rapide des thématiques de recherche pertinentes répondant aux besoins sociaux ; une réduction des inégalités d'accès à la connaissance et une appropriation plus large des résultats de la recherche en sciences humaines et sociales, grâce à un lieu ressource accessible à toutes et tous ; la reconnaissance des savoirs professionnels et expérientiels, et la structuration d'un espace de participation citoyenne à la recherche ; une montée en expertise des citoyens impliqués dans les recherches participatives et les instances publiques, renforçant leur capacité à contribuer à la décision, etc.

La production de connaissances prend toute sa portée lorsque celles-ci sont partagées, discutées et appropriée par celles et ceux auxquels elles peuvent être utiles. Le savoir est un bien commun, et sa démocratisation est un enjeu de justice sociale.

Gildas Brégain, chargé de recherche en histoire, directeur adjoint du PPR Autonomie, **Vincent Caradec**, professeur des universités en sociologie, directeur du PPR Autonomie, **Philippe Chervin**, secrétaire général de la FIRAH, **Ludovic Saint-Bauzel**, professeur des universités en robotique, membre du comité directeur de la Fedrha.

A PROPOS

Expérimentant au quotidien la faiblesse du dialogue entre la recherche académique et la société, et ses conséquences négatives sur la mise en œuvre de leurs missions de financement ou d'animation de la recherche sur l'autonomie (handicap et vieillissement), trois acteurs exerçant en ces domaines ont décidé de mutualiser leur action dans le cadre d'un groupe de travail (GT) interinstitutionnel pour produire la présente étude de faisabilité d'un dispositif partagé de soutien aux liens science-société : l'agora de l'autonomie.

Le périmètre de l'étude croise les thématiques du handicap et du vieillissement à travers la notion transversale d'autonomie. Cette approche permet de relier des enjeux, des savoirs et des pratiques longtemps traités séparément, en s'appuyant sur la reconnaissance des limitations d'activité et des restrictions de participation sociale, et en affirmant le droit à l'autodétermination.

L'enjeu du renouvellement des modalités du dialogue science-société dépasse largement les seuls thématiques du handicap et du vieillissement. Le constat de l'insuffisance de ce dialogue sur ces thématiques n'est quant à lui pas nouveau et a été largement documenté.

Dans ce contexte, la Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie (Fedhra), la Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap (FIRAH) et le Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie piloté par le CNRS (PPR Autonomie-CNRS) souhaitent apporter leur contribution au débat à travers ce travail documenté qui a donné la parole aux acteurs du dialogue science-société, les interrogeant sur **l'existence d'un besoin de soutien des liens science-société, la caractérisation de ce besoin, et la manière d'y répondre à court et moyen terme, s'agissant des thématiques du handicap et du vieillissement.**

Autrement dit, il s'agit d'abord de vérifier l'existence d'un besoin partagé, tant du côté des acteurs académiques que des personnes concernées, des milieux de pratique et des milieux de prise de décision, ceci pour confronter un diagnostic issu d'une pratique professionnelle propre aux membres du GT à la diversité des points de vue d'autres types d'acteurs. Ensuite, l'étape de caractérisation des besoins doit permettre de dessiner une cartographie de ces derniers, en isolant notamment ceux qui sont le plus largement partagés. Enfin, partant d'une revue de l'existant et des pistes d'actions qui auront émergé, donner à voir les contours d'une première version de l'agora de l'autonomie.

Finalement, l'objectif n'est pas de proposer un dispositif clé en main – ce qui relèverait d'un travail de préfiguration - mais plutôt d'aller jusqu'à l'étape d'identification de ce qui constituerait les fondations d'un tel dispositif – comme une réponse immédiate aux besoins les plus urgents -, sur lesquelles co-construire, ensuite, avec l'ensemble des parties prenantes.

Encadré – A propos de l'usage de l'expression « liens science-société »

Le choix a été fait de recourir à l'expression « science-société » au singulier pour les deux termes. Est souvent privilégiée la forme « sciences-société », pour refléter la diversité des disciplines et approches scientifiques, tout en procédant à une unification des acteurs et composantes sociales ; les autrices ont souhaité éviter toute dysmétrie.

Aussi, les « liens science-société » renvoient à toutes les formes et dimensions d'interaction possibles, dans une logique de « rencontre », et non pas dans une simple relation unilatérale de la science vers la société, ou inversement.

1 – LE GROUPE DE TRAVAIL

Cette étude de faisabilité d'un dispositif partagé visant à soutenir les liens science-société dans le champ de l'autonomie a été réalisée dans le cadre d'un **groupe de travail (GT) interinstitutionnel** réunissant la **Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie** (Fedhra), la **Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap** (FIRAH) et le **Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie** piloté par le CNRS (PPR Autonomie-CNRS).

Partant du constat que les enjeux des liens science-société traversent leurs missions respectives, ces acteurs ont fait le choix d'entamer une réflexion collective pour construire ensemble ce que pourrait être une action mutualisée visant à soutenir les liens science-société, dans un objectif d'aide à la décision stratégique (l'annexe 1 propose des éléments de présentation des acteurs et de leur intérêt à participer à cette démarche collective).

Piloté par Marianne Vigneulle, responsable de la médiation scientifique au PPR Autonomie-CNRS, le GT a réuni :

- Pour la Fedrha : **Jona Prifti**, coordinatrice, **Caroline Pigeon**, membre de la Fedrha et coordinatrice de la communauté mixte de recherche Vision participative, et **Marion Erouart**, Vision participative, contribution au titre de la Fedrha.
- Pour la FIRAH : **Virginia Lecach**, responsable des appels à projets et de l'accompagnement des recherches, et **Cécile Vallée**, responsable du transfert des connaissances.
- Pour le PPR Autonomie-CNRS : **Claudia Giudicelli-Marquet**, responsable de l'administration et du pilotage du programme, et **Marianne Vigneulle**.

Chaque réunion a donné lieu à l'envoi préalable d'un ordre du jour et, le cas échéant, de documents préparatoires, ainsi qu'à la rédaction d'un compte-rendu. Le mode de prise de décision retenu était le consensus.

Le GT a bénéficié de l'appui méthodologique de l'association Sciences citoyennes, à travers la participation au GT de Glen Millot, coordinateur au sein de l'association, à partir de février 2025. Il est intervenu dans un rôle de conseil lors de points d'étapes mensuels, en apportant un appui et un regard constructif sur le travail conduit, ainsi que des ressources, exemples et recommandations issus de son expérience.

Toutes les participantes au GT tiennent à **souligner la qualité des échanges et se félicitent de la dynamique collective engagée à l'occasion de ces travaux**. Ils ont ouvert un espace de réflexion interinstitutionnel fécond et créé des habitudes de dialogue susceptible de favoriser, à moyen-long terme, les collaborations.

Encadré – Une collaboration interinstitutionnelle susceptible de s'élargir

Dans ce cadre des travaux du GT, d'autres acteurs participant à l'animation de la recherche sur le vieillissement et le handicap ont manifesté leur intérêt pour la démarche - l'Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement (ILVV) et le Programme handicap et sociétés de l'École des hautes études en sciences sociales (PHS-EHESS). Ils se sont montrés attentifs à son aboutissement sur le long terme. Des collaborations futures, sous des formes diverses, sont à envisager.

2 - LA METHODOLOGIE

L'étude de faisabilité est le résultat d'un travail qui a mobilisé différentes sources de données : nouvelles données collectées et organisées (données primaires) et données existantes remobilisées (données secondaires), constituant un corpus de données quantitatives et qualitatives original. Ce corpus a ensuite fait l'objet d'une analyse approfondie à travers la production de différents documents de travail synthétisés dans le présent document.

Les nouvelles données

Les nouvelles **données quantitatives sont issues d'une enquête en ligne** intitulée « Handicap et vieillissement : consultation sur les liens sciences-société » ouverte entre le 20 janvier et le 2 mars 2025 (l'Annexe 2 – Questionnaire de l'enquête en ligne intitulée « Handicap et vieillissement : consultation sur les liens sciences-société » reproduit le questionnaire de l'enquête). L'objectif de cette enquête était double : faire le diagnostic de l'état actuel des liens entre la science et la société sur la thématique du handicap et du vieillissement du point de vue des acteurs et identifier de premiers leviers à mobiliser pour soutenir ces liens à l'avenir dans la perspective du déploiement d'un nouveau dispositif. Cette enquête a été diffusée sur les différents canaux de communication des institutions membres du GT (site internet, newsletter, réseaux sociaux, etc.) et auprès de relais, institutionnels ou individuels, tout autant dans le monde académique (liste de diffusion, coordinateur et coordinatrices de réseaux, etc.), qu'auprès des acteurs de terrain (instances représentatives, associations, etc.). **Au total, 318 personnes ont répondu à l'enquête en ligne.**

Les réponses à cette enquête ne sont pas représentatives de l'ensemble de la population concernée par ces sujets ; pour autant, ces résultats sont tout à fait essentiels : les personnes qui ont pris le temps de répondre sont des personnes intéressées par la réflexion en cours et susceptibles de poursuivre leur engagement. C'est d'abord en mobilisant leur expertise que le GT a souhaité construire cette étude. Ainsi, 48% (154) des répondantes et répondants ont indiqué se situer plutôt à l'interface entre sciences et société, 28% (89) plutôt du côté de la société, et 20% (64) plutôt du côté scientifique ; 4% (11) des répondantes et répondants ne se sont pas reconnus dans ces catégories. Les résultats complets de l'enquête en ligne sont disponibles sur le site du PPR Autonomie : [consultez l'actualité « Liens science-société : découvrez les résultats de la consultation en ligne ».](#)

Ces données quantitatives ont été complétées de **données qualitatives collectées dans le cadre de quatre entretiens collectifs** qui visaient à échanger sur les résultats de l'enquête en ligne et à préciser les besoins en matière de liens science-société, et ainsi explorer des pistes d'actions concrètes partant des besoins directement exprimés par les personnes. Le premier entretien collectif s'est tenu au Campus Condorcet le 18 mars de 14h à 16h30 ; il a réuni 9 personnes. Deux se sont tenus en visio, respectivement le 21 mars de 10h à 12h et le 2 avril de 14h à 16h, réunissant 27 et 13 personnes. Ils ont réuni des répondants à l'enquête en ligne qui avaient manifesté leur intérêt à approfondir les échanges, mais une communication plus large a été réalisée afin que d'autres personnes puissent y participer. Le GT a également pris l'initiative de convier des personnes à ces échanges pour s'assurer de la présence d'une diversité d'acteurs. Le quatrième entretien, réalisé en visio le 28 mai en partenariat avec la Communauté mixte de recherche Vision participative, a quant à lui réuni 4 personnes n'ayant pas répondu au questionnaire.

Aussi, **24 entretiens auprès de 30 personnes** ont été réalisés entre le 10 janvier et le 15 mai auprès d'une diversité d'acteurs identifiés comme des « acteurs-ressources » ou des « acteurs-clés » pour le projet (l'Annexe 3 – Liste des personnes rencontrées dans le cadre des entretiens individuels liste l'ensemble des

personnes rencontrées). Les acteurs-ressources sont des personnes pouvant apporter des éléments de connaissance socio-historique, une expertise sur des aspects spécifiques du projet, ou encore un retour d'expérience issu d'initiatives similaires sur d'autres thématiques. Les acteurs-clés, quant à eux, sont susceptibles de jouer un rôle important dans la mise en œuvre du dispositif, en tant qu'utilisateurs ou contributeurs, notamment parce qu'ils portent eux-mêmes des initiatives pour le dialogue entre science et société dans le champ du handicap et du vieillissement. Ces entretiens avaient pour objectif d'approfondir la compréhension par le GT du contexte, d'enrichir sa connaissance de l'existant, et de recueillir une diversité de regards et d'expertises sur les conditions, les freins et les leviers du développement des liens entre science et société dans le champ du handicap et du vieillissement. Ils ont permis d'interroger à la fois les représentations de ces liens, les besoins perçus, les pratiques existantes, ainsi que les idées et envies en matière de dispositifs à développer ou soutenir.

À noter que **ces démarches ont mobilisé des personnes aux profils variés** : professionnelles et professionnels du secteur médico-social, proches aidantes et aidants, chercheuses et chercheurs, personnes exerçant des fonctions de médiation ou de mise en lien entre science et société, acteurs et actrices de la décision publique, personnes directement concernées par le handicap ou le vieillissement, etc. **Cette diversité a toutefois été plus marquée dans l'enquête en ligne que pour les entretiens collectifs ou individuels**, lors desquels peu d'interlocuteurs et interlocutrices se sont revendiquées comme directement concernés par le handicap ou le vieillissement (ce qui, pour autant, ne veux pas dire qu'elles ne l'étaient pas – elles ont pu, aussi, ne pas souhaiter se présenter comme tel dans ce contexte et privilégier un partage d'expertise et d'expérience depuis un autre point de vue).

Les données existantes remobilisées

Le GT a remobilisé une **diversité de données existante** pour nourrir la rédaction de cette étude : articles scientifiques, documentation relative aux dispositifs similaires existants, documentation institutionnelle, rapports publics au niveau national ou européen, ouvrages, etc. (l'Annexe 4 – Bibliographie présente la bibliographie mobilisée par le GT).

La rédaction de l'étude de faisabilité

Le corpus de données quantitatives et qualitatives constitué dans le cadre de cette étude a été mis en discussion et analysé lors des différentes réunions du GT. S'en est suivi une étape de formalisation des analyses par les membres du GT en fonction de leurs expertises. Cela a conduit à la **production de nombreux documents de travail dont certains sont reproduits, en totalité ou en partie, en annexe**.

Une première version de l'étude de faisabilité a été produite, sous la forme d'un document de travail, à destination des institutions parties prenantes du GT pour un usage interne afin d'alimenter sans attendre les discussions avec leurs instances de gouvernance.

Le présent document est le résultat d'un travail de reformulation du document de travail afin d'en faciliter la lecture pour un public plus large. Un difficile effort de synthèse a été réalisé afin de trouver un juste équilibre entre une exhaustivité et une précision du propos nécessaire à la compréhension générale du document, et le besoin d'aller à l'essentiel dans un contexte où le temps disponible à dédier à la lecture de ce type de travaux est limité (d'où le recours aux annexes pour celles et ceux qui souhaiteraient en savoir plus).

À noter que les différents documents produits ont bénéficié de la relecture attentive, pour le PPR Autonomie, de **Vincent Caradec**, sociologue, directeur du programme, **Gildas Brégain**, historien, directeur-adjoint du programme, **Laure Saincotille**, responsable de la communication et de la valorisation scientifique, et **Marie Assaf**, responsable de l'animation scientifique.

Enfin, les autrices ont veillé, autant que faire se peut et compte tenu de leurs compétences, à **produire un document respectant les règles de l'accessibilité numérique**. Toutefois, si des lecteurs ou des lectrices rencontrent des difficultés pour accéder à tout ou partie de l'information, ils et elles peuvent contacter les autrices à l'adresse mail suivante : ppr-autonomie[at]cnrs.fr.

Ce qu'il faut retenir // Donner la parole aux acteurs : l'ambition de la méthodologie de travail

Enquête en ligne Janvier à mars	Entretiens collectifs Mars et avril	Entretiens individuels Janvier à mai
<ul style="list-style-type: none">Etat des lieux des liens science-société.Identifier les premiers leviers d'actions.318 répondants et répondantes.Très nombreuses contributions en commentaires.	<ul style="list-style-type: none">Echanger autour des résultats de l'enquête en ligne.Préciser les besoins et explorer de premières pistes d'actions.3 entretiens collectifs réunissant près de 50 personnes.	<ul style="list-style-type: none">Approfondir la compréhension du contexte et de l'existant, des freins et des leviers au développement d'une telle initiative.Auprès d'acteurs ressources identifiés pour leur expertise.Auprès d'acteurs clés susceptibles de jouer un rôle majeur dans le dispositif.

3 – CONTEXTE ET DYNAMIQUES DES LIENS SCIENCE-SOCIETE

Le projet qui fait l'objet de cette étude de faisabilité s'inscrit dans **un mouvement de fond qui, depuis plusieurs années, tend à renouveler les liens entre science et société**. Cette dynamique traverse aujourd'hui l'ensemble des disciplines et des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), en lien avec des enjeux éthiques, politiques et sociaux devenus incontournables – on constate cependant que cela se traduit diversement selon les contextes. Il ne s'agit pas seulement d'une tendance, mais d'**un aspect constitutif de la manière dont la recherche doit désormais se concevoir, se mener et se partager**.

La brève contextualisation proposée ci-après offre quelques repères pour mieux apprécier la faisabilité d'un dispositif partagé de soutien aux liens science-société.

Bref panorama des dynamiques récentes des liens sciences-société

Les liens entre science et société ont connu d'importantes évolutions après la Seconde guerre mondiale (l'Annexe 5 - Les liens science-société, de qui et de quoi parle-t-on ? offre un panorama plus complet des dynamiques récentes). À une période de confiance dans le progrès scientifique et technique ont succédé des moments de crise, marqués par des scandales sanitaires, des controverses sociotechniques ou des critiques de la technocratie. **Tandis que l'expertise scientifique – ou les usages qui en sont faits – est parfois contestée dans l'espace public, les appels à une science plus ouverte, plus démocratique et plus responsable se multiplient.** La société civile - à travers des associations, des collectifs ou des citoyens - aspire à jouer un rôle plus actif dans la production et la circulation des savoirs.

En France, **les liens science-société se sont longtemps organisés selon un modèle centralisé et descendant**, avec pour principe la diffusion des savoirs produits par les institutions de l'ESR. L'État a historiquement assigné aux acteurs de la recherche un rôle de pourvoyeurs de connaissances au service du progrès technique, économique et industriel. C'est dans ce cadre qu'ont été mises en place, dès les années 1980, les politiques de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI). Cela s'est traduit par la création d'institutions emblématiques comme la Cité des sciences ou la Fête de la science. Ces dispositifs ont en grande partie reposé sur une logique de vulgarisation : **la société reçoit ce que la recherche produit**. Cette conception descendante des liens entre science et société a longtemps relégué au second plan les démarches participatives ou les formes de coconstruction des savoirs. **Depuis une vingtaine d'années, il semblerait que l'on assiste à un tournant : des crises sanitaires et environnementales ont ébranlé la confiance dans les institutions scientifiques et politiques, renforçant les demandes de transparence et d'inclusion ; des collectifs citoyens et associatifs ont développé de la contre-expertise ou promu des savoirs situés.** Dans ce contexte, l'enjeu du renforcement des liens entre science et société est de plus en plus présent dans les discours institutionnels, tant du côté du ministère de l'ESR (à travers les plans successifs pour la science ouverte, la stratégie science avec et pour la société, la loi de programmation de la recherche, etc.) que dans les orientations stratégiques d'organismes de recherche comme le CNRS (l'Annexe 6 – Analyse de l'évolution de la place des liens science-société dans la stratégie du CNRS depuis 2015) analyse l'évolution de la place des liens science-société dans la stratégie du CNRS depuis 2015). En marge de ces pratiques majoritaires, **de nombreuses initiatives cherchent à réinventer les liens science-société sur des bases plus démocratiques, inclusives et territorialisées**. Ces dynamiques, souvent portées localement ou par des collectifs ou des individus engagés, **peinent encore à être pleinement reconnues et soutenues dans**

des cadres institutionnels : les logiques de compétition et de valorisation économique de la recherche tendent à reléguer au second plan les démarches de dialogue avec la société civile.

Ce qu'il faut retenir // La dynamique des liens science-société depuis 1945



Focus sur la dynamique de structuration de la recherche en sciences humaines et sociales dans le champ de l'autonomie, et ses liens avec la société

Ces cinquante dernières années, on constate une **recomposition partielle du paysage des acteurs, dans le domaine des sciences humaines et sociales, participant au dialogue science-société sur la thématique du handicap et du vieillissement** (en lien avec l'émergence de nouveaux besoins, la dynamique interne des organisations, des contraintes externes, etc.). Cette recomposition s'est accompagnée d'une dispersion, voire d'une disparition, tout autant des compétences et des expertises que des moyens financiers alloués ; c'est également la mémoire de ces initiatives qui se perd.

De manière concomitante avec le **renforcement progressif des politiques publiques** à destination des personnes âgées et des personnes handicapées, et l'urgence d'adresser les **enjeux de la transition démographique** et ceux du **déploiement des principes de l'accessibilité universelle**, vont être mises en place au fil des années des organisations chargées de **produire une expertise dans un objectif d'aide à la décision publique**, au niveau national ou territorial. On peut citer entre autres les Centres régionaux d'études d'actions et d'informations (**CREAI** – 1964), le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (**CTNERHI** – 1975-2010), l'Observatoire national de la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap (**ONFRIH** – 2005-2018), le **Conseil de l'âge** (2015), les **gérontopôles** (le premier est créé en 2007, un cahier des charges national est établi en 2022). Ces espaces rassemblent une **diversité d'acteurs** autour de la production d'études et de recherche, la production de rapports et la formulation de recommandations, la valorisation de ces productions sous des formats divers (y compris académiques), etc.

À côté de ces initiatives, des **acteurs de terrain** se sont engagés de longue date, ou plus récemment, dans des **actions visant à financer de la recherche, ou à développer un dialogue avec ses acteurs, avec l'objectif général de soutenir une activité de plaidoyer** auprès du grand public ou des acteurs politiques. On peut citer la création d'un service recherche au sein du Comité d'études, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées (**CESAP** - 1971-1986), qui a notamment permis de repenser en profondeur la prise en charge de personnes jusque-là exclues des dispositifs ; les initiatives de financement et de production de connaissances de la **Fondation Médéric Alzheimer** depuis sa création (1999), qui a participé au soutien d'une communauté de recherche en sciences humaines et sociales dans un contexte d'impasse thérapeutique ; la création de la Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap (**FIRAH** –

2011), née d'une volonté de mutualisation des forces de la part de l' Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH), d'APF France Handicap et de Nexem dans le développement d'une recherche appliquée et des pratiques de transferts des connaissances ; la création d'une commission dédiée à la recherche au sein de l'Union nationale des associations de parents, de personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs amis (**UNAPEI** - 2018) qui doit permettre de structurer durablement ses actions autour des enjeux de l'accessibilité aux connaissances produites et à la participation des associations à des projets de recherche participative.

Des **initiatives de mise en réseau des communautés de recherche** vont aussi émerger, portées par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, en réponse à la dispersion administrative et géographique des chercheuses et chercheurs. Les objectifs sont multiples : assurer le partage de l'information, renforcer l'interconnaissance, faciliter les collaborations, notamment interdisciplinaires, et le dépôt de projets de recherche auprès des financeurs français ou européens, faciliter le dialogue avec les acteurs de terrain et les pouvoirs publics en assurant un point d'entrée unique vers la communauté de recherche, etc. On peut citer la création en 1989 d'**Alter**, la société européenne pour la recherche sur le handicap, de l'Institut fédératif de recherche sur le handicap (**IFRH**) en 1995 (devenu Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie - Fedrha), ou encore le **Groupement de recherche (GDR) Longévité et vieillissements** en 2014 (devenu l'Institut pour la longévité, les vieillesses et le vieillissement – ILVV).

Enfin, la structuration d'une communauté de recherche sur les questions de handicap et de vieillissement a aussi été permise par des **programmes de financement de la recherche** qui, au fil du temps, **font plus de place aux démarches de recherche participative, et insiste sur l'enjeu du dialogue science-société**. La **CNSA** finance depuis 2011 un programme annuel d'appels à projets de recherche opéré par l'IReSP, doté d'un à deux millions d'euros selon les années ; c'est le cas également de la **FIRAH**, mentionnée plus haut. À noter le lancement en 2020 d'un **Programme prioritaire de recherche (PPR) sur la thématique de l'autonomie**, qui vise à débloquer des moyens financiers importants pour le financement de nouveaux projets de recherche (près de 25 millions d'euros), dans un objectif d'impact social à moyen-terme (horizon 5-8 ans).

Quelles que soient les logiques qui ont procédé à la mise en place de ces différents acteurs et de leurs initiatives au fil des années, **l'analyse des principales actions qu'ils ont conduites montre les efforts faits pour soutenir le dialogue science-société**, notamment au travers d'actions de diffusion des connaissances, la mise à disposition d'outils, le financement de pratiques de recherche participative, etc., et, de manière moins structurée et systématique, le déploiement d'actions de transfert des connaissances – entendu ici comme leur utilisation dans la pratique ou dans les processus de décision (l'Annexe 7 – Les acteurs de la recherche en sciences humaines et sociale dans le champ de l'autonomie et leurs liens avec la société au travers de leurs actions revient plus en détail sur certaines de ces actions).

Ce bref panorama ne permet pas de donner à voir – parce que ce n'est pas son objet - **tout ce qui peut se jouer à l'échelle individuelle** de chercheuses et de chercheurs, de personnes à l'interface entre recherche et société. C'est aussi là que se déploie la richesse du dialogue entre la science et la société, dans des interactions quotidiennes ou plus ponctuelles.

Finalement, les initiatives sont nombreuses, mais dispersées, peu coordonnées et souvent éphémères, ce qui limite leur visibilité et leur capacité à transformer durablement les relations entre sciences et société dans le champ de l'autonomie. Les dynamiques au long cours et le nouveau paysage qui se dessine font ainsi apparaître un besoin accru d'outillage, de coordination et de mise en visibilité, pour renforcer la continuité et l'impact de ces actions.

Ce qu'il faut retenir // Les dynamiques de lien science-société dans le champ de l'autonomie

Au fil des décennies, recomposition partielle du paysage des acteurs participant du dialogue science-société, cette mission étant alors plus ou moins prioritaire.

Le renforcement des politiques publiques de l'autonomie s'accompagne de la mise en place par l'Etat d'organisations visant à produire une expertise dans un objectif d'aide à la décision publique.	Des acteurs de terrain se sont engagés de longue date, ou plus récemment, dans des actions visant à financer la recherche, ou à développer un dialogue avec ses acteurs, avec l'objectif général de soutenir une activité de plaidoyer.	Mise en place de réseaux de communautés de recherche, portées par les acteurs de l'ESR, en réponse à la dispersion administrative et géographique des chercheuses et chercheurs.	La structuration de la communauté de recherche a aussi été permise par des programmes de financement de la recherche qui, au fil du temps, ont fait plus de place aux démarches de recherche participative, et ont insisté sur l'enjeu du dialogue science-société.
---	---	--	---

4 - CONSTATS : DES ATTENTES FORTES POUR DES LIENS RENOUVELÉS ENTRE SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Sont présentés ci-après les **principaux résultats et éléments issus de l'enquête en ligne, des entretiens collectifs et individuels** ; le cas échéant, ils sont **enrichis d'éléments issus du corpus bibliographique**. Ces éléments sont formalisés autour de 7 constats ; une synthèse en est proposée en fin de partie.

Encadré – Les liens science-société : les mots pour le dire

« **De manière générale, si l'on vous dit « liens entre sciences et société »**, citez trois mots (ou groupe de mots) qui vous viennent à l'esprit » : c'est par cette question que s'ouvrira et se clôturait l'enquête en ligne proposé par le GT entre janvier et mars 2025. **L'ensemble des réponses a été analysé avec l'outil IRaMuTeQ, afin de produire des nuages de mots différenciés selon les profils des répondantes et répondants** (scientifiques, acteurs à l'interface ou société civile). Ces nuages de mots offrent un premier aperçu de la manière dont ces liens sont perçus et des imaginaires qui les sous-tendent.

Les personnes se déclarant « **plutôt du côté de la société** » mettent davantage l'accent sur « l'innovation », le « progrès » et l'« amélioration des conditions de vie ». Les termes qu'ils mobilisent renvoient à une **conception plus appliquée des liens entre science et société**, orientée vers les effets concrets de la recherche sur la vie quotidienne et sa capacité à répondre à des enjeux sociaux.

La « **vulgarisation** » semble rester une modalité de référence pour penser ces liens. Ce terme est fréquemment mentionné par l'ensemble des répondants et répondantes, avec une occurrence plus marquée chez ceux se positionnant « **plutôt du côté scientifique** » ; ils mobilisent également davantage les notions de « diffusion », de « médiation », de « transfert de connaissance » ou de « coconstruction », traduisant peut-être un **référentiel plus couramment mobilisé dans l'ESR pour désigner ces pratiques**.

Le mot « **politique** » remonte aussi, témoignant du fait que les liens entre science et société sont perçus comme relevant d'enjeux collectifs structurants.

Les notions de « **participation** », et plus largement celle de « **recherche participative** », sont aussi présentes, avec une occurrence plus marquée en fin de questionnaire. Cette évolution, bien que discrète, suggère que les représentations se sont déplacées à mesure que les répondants ont été invités à se saisir plus activement du sujet.

Les personnes se déclarant « **à l'interface entre sciences et société** » mobilisent un vocabulaire mêlant **préoccupations sociales, approches appliquées, et référentiels institutionnels**. On y retrouve aussi une forte occurrence de termes liés à l'idée de faire lien tels que « **partage** », « **échange** », « **coconstruction** », traduisant une perception des relations science-société comme devant être horizontales, collaboratives et plurielles.

Enfin, certains termes ont mis en évidence des **écart perçus ou des tensions dans les liens entre science et société** — comme « **manque** », « **à construire** », « **distant** » ou « **éloigné** ». D'autres, au contraire, insistent sur **leur importance**, avec des mots tels que « **nécessaire** », « **indispensable** » ou encore « **enjeu de société** ». Des termes qui soulèvent l'existence d'un enjeu et d'un espace à investir ou à consolider.

Constat 1 - Un intérêt partagé pour renforcer les liens science-société

On constate d'abord **un intérêt manifeste suscité par les liens entre science et société** : plus de la moitié des répondantes et répondants à l'enquête en ligne ont pris le temps d'écrire dans les espaces de commentaires libres – une proportion inattendue –, souvent de manière approfondie, pour partager leurs constats, leurs expériences, les obstacles qu'ils identifient ou des propositions concrètes. Parmi eux, des chercheuses et chercheurs, des personnes familières de la recherche et d'autres qui le sont moins, mais qui, pour la plupart, expriment un réel intérêt à s'en rapprocher dans le cadre de recherches participatives, au travers de rencontres permettant de croiser les perspectives ou tout simplement par l'accès aux connaissances existantes.

L'initiative elle-même a été perçue comme bienvenue, utile, et parfois même comme une réponse attendue de longue date. Cela témoigne **d'une attente forte et d'un réel désir d'être impliqués, et de participer à une réflexion collective**.

-
- « Hâte de connaître la suite ! »
 - « Merci pour cette consultation, cela va toujours mieux en le disant. »
 - « Belle initiative et fructueuse action. »
 - « Ancienne professionnelle dans le champ du handicap puis du vieillissement des personnes handicapées, cette enquête avive ma curiosité. »
 - « J'espère que nos messages seront entendus ! »

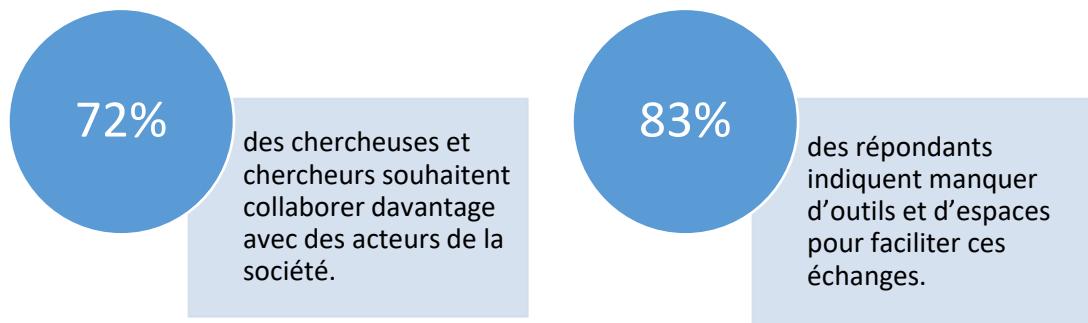
Citations extraites des réponses à l'enquête en ligne.

Cet intérêt a été confirmé lors des entretiens collectifs. À titre d'exemple, lors de l'un d'entre eux réunissant chercheuses et professionnelles du médico-social, l'une des professionnelles a exprimé son émotion de pouvoir dialoguer ainsi avec des chercheuses en sciences sociales : un moment rare, mais visiblement précieux. Ces rencontres sont perçues comme nécessaires, mais trop peu fréquentes.

Les réponses à l'enquête en ligne confirment également cet intérêt :

- 72% des répondants et répondantes s'identifiant comme chercheuse ou chercheurs, doctorantes ou doctorants sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « J'aimerais bien travailler davantage avec les acteurs de la société ».
- **83% des répondants et répondantes identifient un manque d'outils et d'espaces pour renforcer les liens sciences-société.** Un chiffre qui monte à 88% chez celles et ceux qui se positionnent à l'interface entre recherche et société, ce qui peut traduire que ce sont souvent celles et ceux qui s'engagent déjà dans des dynamiques de lien qui identifient le plus nettement l'insuffisance de ressources pour les faire vivre.

Ce que l'on peut retenir // Un intérêt partagé à agir



Constat 2 – La recherche perçue comme ressource, mais sous-mobilisée et parfois contestée

Les personnes expriment majoritairement une forte confiance dans la recherche, perçue comme fiable et utile à la société. La recherche sur le handicap et le vieillissement est vue comme un levier de progrès, de légitimation des pratiques et de contribution aux débats publics. **89% des répondantes et répondants à l'enquête en ligne sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « La science est un bien commun »** (dont 75% sont tout à fait d'accord) ; 87% sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « Les connaissances scientifiques sont importantes pour les débats de société ou la construction des politiques publiques ».

« J'ai envie de mieux comprendre ce qui se passe pour mon fils handicapé. »

« Je suis inquiète des évolutions de la société qui remettent en question la science, son utilité et ses apports, au bénéfice de fausses informations, de stéréotypes et de mécanismes communautaires. »

Citations extraites des réponses à l'enquête en ligne.

Cependant, **cette confiance s'accompagne de fortes attentes et de certaines réserves.** Un constat partagé émerge : **le lien entre la recherche et la société est insuffisant.** 37% des répondantes et répondants ne sont pas du tout d'accord, ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation « Aujourd'hui, les liens entre sciences et société sur la thématique du handicap et du vieillissement sont forts » ; seulement 5% sont tout à fait d'accord avec cette affirmation, tandis qu'une majorité adopte une position neutre (45%). De nombreuses personnes signalent un manque : elles souhaiteraient pouvoir s'appuyer davantage sur les connaissances scientifiques pour nourrir leurs réflexions, étayer leurs actions ou interroger leurs pratiques. Elles attendent également que la recherche apporte un regard nouveau, notamment sur les institutions médico-sociales.

« Curieuse d'apprendre et d'enrichir ma pratique d'assistante de service social de connaissances issues des sciences. La recherche servirait deux causes : celle de questionner ma pratique (qui ne peut plus se faire au vu du rythme du travail dans le social), et celle de participer à mieux connaître le vieillissement et le handicap sous l'angle d'un travailleur social expérimenté (31 ans d'expérience). »

« Je travaille dans un Ehpad et j'ai régulièrement le sentiment qu'il me manque des éléments scientifiques afin d'appuyer certaines réflexions ou remettre en question des pratiques. »

Citations extraites des réponses à l'enquête en ligne.

Aussi, malgré un intérêt affirmé pour les connaissances issues de la recherche, **une partie des acteurs non académiques soulignent ne pas se retrouver dans les travaux qu'ils jugent peu représentatifs de leur quotidien, de leur environnement professionnel ou associatif**. Certains mettent en avant une image de distance : ils perçoivent la recherche, notamment en sciences humaines et sociales, comme enfermée dans sa « tour d'ivoire », déconnectée des réalités quotidiennes et des enjeux de la société. D'autres pointent un manque de représentativité des voix prises en compte, estimant que la recherche et ses partenaires s'appuient encore trop sur les acteurs institutionnels, ce qui a pour effet d'invisibiliser la parole des personnes directement concernées et d'entretenir les rapports de domination.

De plus, **des doutes sont exprimés sur la capacité réelle de la recherche à influer sur les politiques ou les pratiques**. Sur ce point, alors que 65% des répondantes et répondants s'identifient comme chercheuse ou chercheurs, doctorantes ou doctorants sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « Je communique sur les résultats de mes recherches auprès des acteurs de la société » ; seulement 38% sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « Mes résultats de recherche sont utilisés par des acteurs de la société », et 47% adoptent une position neutre. Ce paradoxe laisse entrevoir les limites des dispositifs actuels de circulation des savoirs, et peut aussi refléter une conscience de moyens insuffisants ou mal adaptés pour accompagner efficacement ce partage. L'absence de visibilité sur ce que deviennent les résultats de la recherche nuit à la valorisation de la recherche et à l'identification de ses impacts.

« Des programmes de recherche développent des moyens de transmission et de vulgarisation de la recherche. Ces initiatives sont à saluer. Cependant, elles continuent de s'adresser à un public déjà bien avisé et qui entame la démarche de s'intéresser. Il me semble qu'un défi important réside dans la vulgarisation scientifique et l'accès de ces savoirs pour le tout public. »

« Il faudrait réellement s'intéresser à qui reçoit les résultats de recherche. Trop souvent les résultats ne servent à rien : pas diffusés, pas intéressants, pas pratiques, pas adaptés, etc. il faut renouveler les médias et la façon de partager les connaissances Il est grand temps d'essayer de répondre collectivement à cet enjeu. »

« J'ai déjà dirigé plusieurs projets de recherche participative. En tant que chercheurs, nous cherchons à faire connaître les résultats de nos recherches participatives, mais avec un succès limité. Nous restons peu visibles, et nos résultats peu utilisés, il me semble. »

Citations extraites des réponses à l'enquête en ligne.

Ce que l'on peut retenir // La recherche comme ressource, mais sous-mobilisée

Confiance, utilité et fiabilité

- La science est un bien commun pour 89% des répondants.
- 87% jugent ses apports essentiels aux politiques publiques.
- La recherche est majoritairement perçue comme fiable, malgré quelques critiques et réserves (manque de proximité et de représentativité).

Accès, diffusion, mise en pratique

- Le dialogue entre science et société est jugé insuffisant pour que la science puisse effectivement constituer une ressource.
- L'usage de la recherche est encore marginal chez les acteurs de terrain.
- 65% des chercheurs déclarent partager leurs résultats avec la société, mais seulement 38% estiment qu'ils sont effectivement utilisés.

Constat 3 – Des connaissances issues de la recherche trop peu mobilisables

Plusieurs obstacles majeurs à la mobilisation des connaissances scientifiques par les acteurs non académiques ont été remontés.

D'abord l'accès à l'information. 46% des répondants et répondantes à l'enquête en ligne (hors acteurs académiques) sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « Je sais où trouver des connaissances scientifiques » ; 23% sont plutôt ou pas du tout d'accord, et 31% adoptent une position neutre. Les échanges collectifs ont confirmé cette difficulté de nombreuses personnes à localiser les résultats de la recherche. Beaucoup disent **ne pas savoir où chercher ni comment identifier des contenus adaptés à leurs besoins, notamment en sciences humaines et sociales** – alors même que l'on peut supposer que les personnes enquêtées sont les plus familières de la recherche, laissant présager des obstacles plus importants. Elles s'en remettent souvent aux moteurs de recherche grand public ; les requêtes formulées dans ce cadre n'ont que peu de chances d'aboutir spontanément à des sources scientifiques pertinentes, et supposent un travail de tri et de discernement important.

À ce problème d'identification s'ajoute celui de la disponibilité effective des contenus. **Bien que les politiques de « science ouverte » se déploient depuis quelques années avec pour objectif l'accès libre aux publications scientifiques, cette démarche reste encore inégalement intégrée dans les pratiques des chercheuses et chercheurs.** Par ailleurs, les contenus accessibles demeurent peu visibles pour les publics non académiques. Des outils comme la plateforme HAL (plateforme pluridisciplinaire nationale pour le dépôt et la consultation libre des écrits, travaux et résultats de recherches scientifiques) sont peu connus, et l'existence même des principes de la science ouverte demeure souvent méconnue par les potentiels usagers, alors que cette démarche pourrait constituer un levier essentiel pour démocratiser l'accès au savoir.

« Un point me semble important, c'est celui de la disponibilité des contenus produits par la recherche, beaucoup d'éléments ne sont pas en accès libre. »

« La première des mesures serait de rendre systématiquement accessibles les revues scientifiques aux non-chercheurs (science ouverte) : en tant que contribuable et père d'un enfant en situation de handicap, je n'accepte pas de ne pas avoir accès aux articles scientifiques publiés par les chercheurs français, tous fonctionnaires. »

Citations extraites des réponses à l'enquête en ligne.

La forme même des productions scientifiques constitue également un obstacle important à l'accès au savoir. **Les formats les plus répandus – articles, rapports, communications dans des colloques – sont souvent conçus pour un public de chercheuses et chercheurs, et sont d'un abord difficile pour des personnes ne maîtrisant pas les codes de la recherche.** Nombre de personnes ont souligné le caractère trop technique, trop dense, de ces productions, rendant leur appropriation difficile, et créant des situations où **les personnes se sentent « objet » de la recherche, mais rarement destinatrices des connaissances qu'elle produit.**

« Les éléments scientifiques ne sont pas toujours accessibles au commun des mortels. »

« Il serait intéressant de penser des formats de revue intermédiaire qui soient reconnus pour la qualité scientifique des articles ET pour leur lisibilité, accessibilité (dans tous les sens du terme). »

« Le langage de transmission des connaissances scientifiques est souvent très éloigné des possibilités de compréhension de ceux qui ne sont pas scientifiques. »

Citations extraites des réponses à l'enquête en ligne.

Les contenus (questionnements et réponses) des productions scientifiques eux-mêmes ne répondent pas toujours aux attentes des différents publics. De nombreux commentaires mettent en évidence **un décalage entre les thèmes abordés dans les recherches académiques et les besoins exprimés sur le terrain.** Certains regrettent que les questions traitées soient insuffisamment ancrées dans les réalités pratiques des professionnels, des associations ou des personnes concernées. Ce constat doit cependant être nuancé : 51% des répondants et répondantes à l'enquête en ligne (hors acteurs académiques) indiquent être plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « La production scientifique à laquelle j'ai accès correspond à mes centres d'intérêt » ; 19% sont plutôt ou pas du tout d'accord avec cette affirmation, et 30% adoptent une position neutre. À noter que la perception de la pertinence d'un contenu dépend aussi de ce que l'on connaît déjà : on peut ne pas savoir à l'avance qu'un contenu peut nous intéresser, simplement parce que l'on en ignore l'existence, la portée ou les enjeux. Cela invite à ne pas se limiter seulement à une logique de réponse aux seules demandes explicites, mais à imaginer des formes de médiation qui ouvrent de nouvelles perspectives, suscitent la curiosité et facilitent l'accès à des savoirs vers lesquels le public ne se serait pas spontanément tourné.

Un autre enjeu identifié est celui du temps et de la formation tout au long de la vie professionnelle. **La charge professionnelle, notamment dans les établissements et les structures de terrain, laisse peu de place à la lecture ou à la recherche d'informations.** Ce manque de temps rend l'accès aux savoirs difficile, même lorsque ceux-ci sont disponibles. Ainsi, l'appropriation des connaissances scientifiques suppose des formes de médiation plus accessibles, mieux intégrées dans les temps collectifs (formations, événements, séminaires), et une plus grande diversité de formats, adaptés aux contraintes des publics cibles. Cela suppose une montée en compétences des acteurs de la recherche, une reconnaissance et un soutien aux initiatives de médiation scientifique.

« Le quotidien prend le pas sur les réflexions de fond. Lire un document, ça prend déjà trop de temps, c'est la réalité avec les professionnels de terrain. Des choses à passer plutôt dans des événements, sur un temps dédié à ça, dans la formation initiale et la formation continue. Si on met à dispo, c'est compliqué que ça arrive jusqu'en bas. L'info peut être disponible, mais pas utilisée. »

« Les chercheurs sont évalués (ou pensent être évalués) sur la base de leurs publications (articles scientifiques). Ils ne sont pas sensibilisés à la médiation scientifique et rien de les incite à le faire. »

Citations extraites des réponses à l'enquête en ligne.

Ce que l'on peut retenir // De nombreux freins à l'utilisation des connaissances



Constat 4 – Une aspiration forte à une recherche plus inclusive

Se dégage de l'ensemble des contributions **une aspiration à une recherche plus ouverte à la participation des parties prenantes, tant dans ses orientations – prise en compte des préoccupations sociales au moment de définir des priorités thématiques - que dans ses démarches – participation des personnes concernées par le sujet de la recherche à la conduite des projets.**

Ainsi, 61% des répondants et répondantes à l'enquête en ligne (hors acteurs académiques) sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « J'aimerais soumettre mes préoccupations à des acteurs de la recherche pour guider la production de nouvelles connaissances scientifiques ». De nombreux « besoins de recherche » ont d'ailleurs été formulés spontanément dans le cadre des réponses à l'enquête ou lors des entretiens collectifs ou individuels. La question des « sujets de recherche orphelins » - pour reprendre l'expression utilisée par l'association Sciences citoyennes - est également apparue à plusieurs reprises dans les discussions, notamment pour évoquer la difficulté à faire émerger des travaux portant sur des thématiques ou des publics peu visibles. Les enjeux vécus par certaines populations, ou les situations éloignées des priorités institutionnelles, semblent difficilement trouver un écho dans les politiques scientifiques et dans les projets de recherche. Un besoin d'attention accrue à ce qui ne s'impose pas naturellement comme objet de recherche a ainsi été formulé. Or, **les espaces permettant aux acteurs du terrain de formuler et transmettre leurs besoins de recherche sont rares, voire inexistant**s. Beaucoup ne savent pas vers qui se tourner ni comment formuler leurs préoccupations afin qu'elles soient entendues par les institutions scientifiques. Si la recherche ne peut se réduire à une simple réponse aux attentes sociales, elle gagnerait à s'en nourrir dès lors qu'un espace de dialogue existerait, ceci pour porter un autre regard, ouvrir de nouveaux champs de réflexion et proposer des cadres d'analyse renouvelés.

« On ne sait pas à qui s'adresser et où porter notre besoin, ni comment. C'est là où des ponts et passerelles pourraient être créés pour les novices. »

« Où poser sa question, comment interroger la communauté scientifique / des acteurs du champ du handicap qui ont pu creuser ça ? »

Citations extraites des réponses à l'enquête en ligne.

Du côté des répondantes et répondants à l'enquête en ligne s'identifiant comme chercheuse ou chercheurs, doctorantes ou doctorants, 72% sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « J'aimerais bien travailler davantage avec les acteurs de la société » (ils sont 47% à être tout à fait d'accord).

Aussi, 96% de l'ensemble des répondantes et répondants sont plutôt ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « Il est important de co-construire des projets de recherche avec des acteurs de la société, et notamment les personnes concernées par ces recherches » (79% sont tout à fait d'accord). Les bénéfices attendus sont multiples : meilleure prise en compte des savoirs d'expérience, rééquilibrage des rapports de pouvoir, pertinence accrue des résultats et utilité sociale renforcée.

« En tant que militant actif sur le sujet du handicap j'aimerais que nous soyons systématiquement associés aux programmes de recherche en tant que citoyens en capacité d'autodétermination et de représentation. »

« Il ne faut pas "notamment", mais OBLIGATOIREMENT "co-construire" des projets de recherche, et non pas avec "des acteurs de la société", mais AVEC les personnes concernées par ces recherches (handis et aidants) sinon les politiques publiques qui découlent de ces recherches sont bien souvent inefficaces, voire maltraitantes »

Citations extraites des réponses à l'enquête en ligne.

Malgré ces attentes, **la recherche participative reste trop peu soutenue : elle est absente des formations à la recherche, représente une part très faible des financements de la recherche, et n'est pas toujours valorisée par les institutions de recherche.** Ceci alors même que la recherche participative constitue une pratique particulièrement exigeante, nécessitant des méthodes et des outils spécifiques ainsi qu'une réflexion éthique sur les rôles et formes d'engagement au sein du collectif de recherche, sur les finalités, sur la reconnaissance du travail accompli et sur les retombées concrètes pour toutes les personnes impliquées. Elle requiert par conséquent un investissement accru en temps ainsi qu'en moyens humains et financiers.

Les chercheuses et chercheurs engagés dans ces démarches font face à un manque de reconnaissance, évoluent dans des contextes qui valorisent avant tout les publications dans des formats traditionnels (prérequis pour obtenir des financements), sont confrontés à des freins dans l'évolution de leur carrière, etc. Cela est particulièrement vrai pour les chercheuses et chercheurs en début de carrière. En parallèle, les acteurs de terrain sont également peu préparés ou soutenus pour participer à la recherche, en raison d'un manque de temps, de moyens et de reconnaissance, ce qui peut entraîner malentendus et attentes non satisfaites pour tous les acteurs impliqués.

Le manque de soutien et d'institutionnalisation de la recherche participative, de part et d'autre, constitue ainsi un frein au déploiement de ces démarches et à leur bon déroulement.

- « Au-delà des outils, il manque du temps et des compétences pour les chercheurs pour renforcer les liens. »
- « Il est nécessaire de prévoir un budget pour la société dans son engagement auprès des chercheurs académiques. »
- « Les projets impliquant les 'personnes concernées' doivent tenir compte des temporalités nécessaires à ce type de démarche. »
- « Il est difficile d'obtenir un poste dans les institutions de recherche pour les jeunes chercheurs qui travaillent dans la recherche participative. Le profil des personnes qui sont chercheurs et qui vont trouver un intérêt dans les démarches collaboratives : jeunes chercheuses, femmes, souvent en situation de handicap. Et ça rejoint des normes qui ne sont pas très valorisées dans le milieu académique et on se heurte à un obstacle qui est comment construire des formats de partage de connaissance qu'après on arrive à faire valoir sans être discrédité ? »
- « Développer les liens entre sciences et société nécessite de développer des espaces de travail et de collaboration, ce qui demande du temps, et une ouverture à des cultures et des savoirs et compétences différents. Cela nécessite aussi des outils de communication qui sont peu connus des chercheurs. Au final, cela demande des financements dédiés, qui restent encore rares. »

Citations extraites des réponses à l'enquête en ligne.

Ce que l'on peut retenir // Une aspiration forte à une recherche plus inclusive

Au niveau de la gouvernance des politiques scientifiques	Au moment de la conduite des projets de recherche
<ul style="list-style-type: none">• Certains sujets et publics sont absents des travaux de recherche.• Les espaces pour organiser la remontée des préoccupations sont rares, et surtout peu – voire pas du tout – identifiés.• La recherche ne peut se réduire à une simple réponse aux attentes sociales, mais elle gagnerait à s'en nourrir pour proposer des cadres méthodologiques et d'analyse renouvelés.	<ul style="list-style-type: none">• 95% des répondants estiment qu'il est important de co-construire les projets de recherche avec la société.• La recherche participative reste peu soutenue et reconnue, avec un manque d'accompagnement côté recherche et côté société.• Il est nécessaire de proposer des formes d'engagement diversifiées, adaptées aux envies et aux capacités de chacune et chacun.

Constat 5 - Des difficultés à entrer en lien, puis pour collaborer

Du côté des acteurs non académiques, 38% des répondantes et répondants à l'enquête en ligne ne sont pas du tout ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation « J'identifie plusieurs chercheuses ou chercheurs qui travaillent sur le handicap ou le vieillissement » ; seulement 16% sont tout à fait d'accord avec cette affirmation. Vient ensuite l'enjeu de la prise de contact et de l'échange : 31% des répondantes et répondants ne sont pas du tout d'accord avec l'affirmation « J'ai déjà échangé avec une chercheuse ou un chercheur » contre 30% qui sont tout à fait d'accord ; on constate des habitudes d'échange et de rencontre inégalement réparties selon les personnes. De plus, **les canaux de communication sont souvent informels et construits au long cours** – le coût d'entrée est important. Les outils existants, tels que certains annuaires ou réseaux,

sont peu connus ou peu adaptés aux usages de ces acteurs. Ainsi, chercheuses et chercheurs sont souvent sollicités sur des sujets qui ne sont pas en lien avec leur expertise ; cela génère un travail important d'écoute et de mise en relation des demandeurs avec des collègues spécialistes du sujet en question.

« Je cherche souvent des intervenants sur les différents sujets et c'est difficile d'identifier les chercheurs qui travaillent sur nos sujets, ça marche de la bouche à l'oreille on cherche des numéros de téléphone de chercheurs chez nos collègues ou sur internet. »

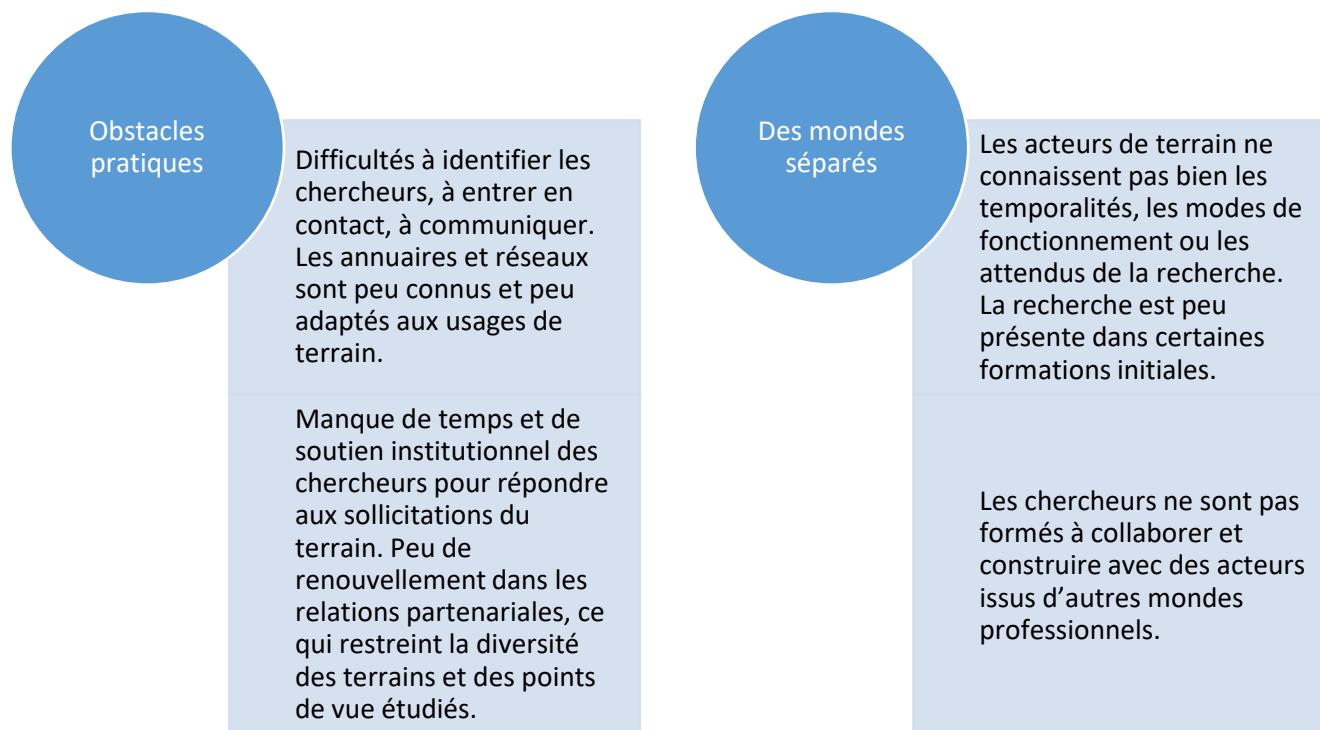
Citation extraite des entretiens collectifs.

Aussi, du côté des acteurs académiques, la recherche de partenaires sur le terrain se fait souvent à travers des structures déjà bien identifiées, mobilisant des réseaux de collaboration existants, ce qui restreint la diversité des terrains et des points de vue étudiés.

Ces constats sont à mettre en lien (entre autres) avec **un déficit d'interconnaissance et d'acculturation réciproque** qui, une fois la prise de contact réalisée, peut gêner la collaboration. **Les acteurs non académiques connaissent souvent mal les temporalités, les modes de fonctionnement ou les attendus de la recherche**, ce qui peut générer des malentendus et compliquer la formulation précise de leurs besoins et les modalités de leur participation à la recherche. En effet, dans les secteurs du soin, de l'accompagnement ou du travail social, la recherche reste peu partagée et mobilisée dans les formations initiales ou continues, contribuant ainsi à un éloignement entre recherche et pratique professionnelle. **À l'inverse, peu de chercheuses et chercheurs sont formés ou accompagnés pour construire des démarches avec des partenaires issus d'autres mondes professionnels.** Cette asymétrie culturelle peut freiner l'émergence de relations équilibrées et nuire à la qualité des coopérations, notamment dans les démarches de recherche participative.

L'importance de la rencontre directe, du dialogue et des échanges informels a été soulignée à plusieurs reprises. Des temps simples et conviviaux - tels qu'un café ou un déjeuner - sont souvent plus efficaces pour créer du lien et faire passer des messages forts que des dispositifs formels ou des échanges écrits. Ces moments contribuent à construire une relation basée sur la confiance et la compréhension mutuelle, indispensables pour des collaborations fructueuses.

Ce que l'on peut retenir // L'enjeu de la mise en lien, préalable à une collaboration fructueuse

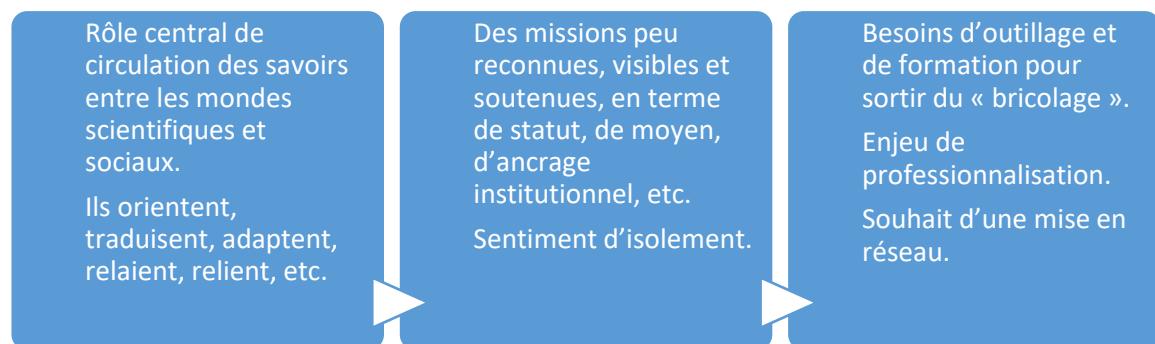


Constat 6 - Des acteurs du lien peu visibles, isolés et peu reconnus, en demande de soutien

Les différentes contributions reçues ont mis en évidence un enjeu souvent négligé, mais essentiel : celui des métiers d'interface entre science et société. **Près de la moitié des répondantes et répondants à l'enquête en ligne se sont reconnus dans ce rôle d'interface, même s'ils exercent dans des contextes très variés** — que ce soit dans la recherche, les associations, les collectivités locales, etc. Ces fonctions sont rarement leur cœur de métier, mais constituent un volet important de leur activité.

Ces personnes jouent un rôle crucial dans la circulation des savoirs entre les mondes scientifiques, les personnes concernées, les professionnels de terrain et les décideurs publics. Elles adaptent les connaissances, relaient les besoins, orientent et mettent en relation les différents acteurs. Pourtant, ce rôle, et la diversité des tâches réalisées en lien avec celui-ci, est **peu reconnu, peu visible et peu soutenu, que ce soit en termes de statut, de moyens ou d'ancrage institutionnel**. Beaucoup évoquent un sentiment d'isolement, un manque de temps, et des difficultés à faire reconnaître la légitimité de leurs actions. Ils expriment également un manque d'outillage et de formation pour déployer au mieux leurs activités au quotidien. Or, **structurer et professionnaliser ces fonctions d'interface est crucial pour soutenir les liens science-société** : les nommer, leur donner une place claire dans les organigrammes, les doter de mandats explicites, les former, les mettre en réseau et en lien avec les communautés professionnelles et académiques.

Ce que l'on peut retenir // Les acteurs du lien isolés, peu visibles et reconnus, en demande de soutien



Constat 7 – Un dialogue avec la décision publique encore à construire

Le dialogue science-décision publique se déploie dans un double mouvement. D'une part, les acteurs académiques doivent prendre toute leur place dans les processus d'élaboration des politiques publiques visant à relever les grands défis sociaux, dans une démarche d'aller-vers. D'autre part, les pouvoirs publics doivent soutenir et rendre possible cet engagement de la recherche publique en posant un cadre propice au dialogue (financier, humain, opérationnel, etc.).

Cependant, il existe aujourd'hui **plusieurs freins** au dialogue entre recherche et décision publique. Tout d'abord, les circuits de prise de décision et d'écriture du droit restent peu lisibles pour les chercheurs.

S'agissant des politiques publiques de l'autonomie, les acteurs qui élaborent et mettent en œuvre l'action publique sont hétérogènes et nombreux, et agissent à différentes échelles territoriales (ville, intercommunalité, département, région, niveau national). L'action publique évolue progressivement, par étapes, souvent disjointes, à différentes échelles, et mobilisant une diversité d'acteurs. Ces constats valent aussi pour le monde académique : **les acteurs de la recherche, notamment en sciences humaines et sociales, sont encore peu nombreux, isolés et dispersés, et leur organisation reste elle aussi peu lisible.** Dans ce contexte, **il ne suffit pas que l'expertise scientifique soit disponible pour qu'elle trouve des espaces d'expression.**

Par ailleurs, les acteurs académiques et ceux de la décision publique ne parlent pas le même langage, ne sont pas contraints par les mêmes temporalités, ne suivent pas les mêmes logiques d'action, ni n'ont les mêmes priorités. Cette distance est ancrée dès la formation initiale et contribue à maintenir un **fonctionnement en silos**, accentué par la rareté d'interfaces clairement identifiées de part et d'autre.

« Dans le secteur du handicap, les politiques publiques ne tiennent pas suffisamment compte des connaissances scientifiques, en particulier des SHS. L'une des raisons majeures de cette situation provient du fait que les responsables, qu'il s'agisse des responsables politiques, des fonctionnaires en charge de la mise en œuvre, ou des directeurs des ESMS, ont une faible connaissance de ce qu'est une activité de Recherche. La coopération n'en est que plus difficile. »

Citation extraite des réponses à l'enquête en ligne.

Par ailleurs, ce dialogue doit se déployer dans le cadre d'une gouvernance de l'action publique dans laquelle l'ensemble des parties prenantes ont voix au chapitre, qu'il s'agisse des acteurs académiques ou des acteurs

sociaux. Dans les faits, ce triptyque est très rarement réuni lorsqu'il s'agit de mettre en discussion les politiques de l'autonomie. Pourtant, les dépenses qui en découlent sont très fortement socialisées (et ont vocation à l'être de plus en plus) ; elles reposent sur la solidarité nationale dans le cadre du système de protection sociale. **Le débat démocratique nécessite l'accès à des données scientifiques mises en partage et discutées, dans des cadres propices à un dialogue réunissant l'ensemble des parties prenantes.** Or, le dialogue entre recherche-société-décision publique sur ces sujets demeure aujourd'hui fragmentaire, peu structuré, et souvent conjoncturel plutôt que pérenne. Développer des interfaces science-décision publique constitue donc un enjeu majeur pour renforcer un dialogue plus structuré, durable et effectif entre recherche, société et décision.

Ce que l'on peut retenir // Un dialogue avec la décision publique encore à construire

Un dialogue qui se déploie dans un double mouvement où les acteurs académiques doivent adopter une démarche d'aller-vers, et les pouvoirs publics doivent soutenir et rendre possible cet engagement en posant un cadre propice au dialogue.

Les circuits de prise de décision et d'écriture du droit restent peu lisibles pour les chercheurs, encore davantage dans le cadre d'une politique décentralisée qui se déploie à toutes les échelles territoriales.

Les acteurs de la recherche en SHS sont peu nombreux, isolés et dispersés. Leur organisation est peu visible.

Ces acteurs ne parlent pas le même langage, ne sont pas contraints par les mêmes temporalités, ne suivent pas les mêmes logiques d'actions, ni n'ont les mêmes priorités ; cela entretient un fonctionnement en silo.

Un dialogue qui doit se déployer dans le cadre d'une gouvernance de l'action publique réunissant l'ensemble des acteurs ayant voix au chapitre, encore trop peu, voire pas du tout réunis, pour discuter des politiques publiques de l'autonomie.

Synthèse : un besoin confirmé et un intérêt à agir

Finalement, on constate **une aspiration largement partagée à renforcer les liens entre sciences et société dans le champ de l'autonomie** (handicap et vieillissement). De nombreuses personnes, aux profils variés, expriment le souhait de croiser les regards, de dialoguer autour des enjeux communs et de contribuer à la production de savoirs utiles et accessibles.

Pourtant, malgré cet intérêt marqué, **ce lien reste encore fragile. Il repose principalement aujourd'hui sur des initiatives individuelles ou ponctuelles**, et manque d'un cadre structuré qui lui permette de se déployer pleinement. Plusieurs difficultés sont régulièrement évoquées :

- **Des savoirs peu accessibles ou difficilement mobilisables**, en raison de formats, de langages ou de canaux de diffusion peu adaptés ;
- **Une faible prise en compte des préoccupations sociales dans l'orientation, la construction et la diffusion des travaux de recherche** ;
- **Un manque de temps**, du côté des chercheurs comme des acteurs de terrain, pour s'engager dans des démarches de dialogue et de coopération ;
- **Une faible interconnaissance entre acteurs**, qui limite les opportunités de rencontre, de collaboration et de circulation des savoirs ;

- **Des fonctions d'interface encore peu reconnues et peu outillées ;**
- **Un soutien institutionnel insuffisant pour accompagner ces pratiques.**

Ces constats révèlent **des besoins communs : disposer de formats de partage plus adaptés et diversifiés, d'espaces et d'outils pour se rencontrer, de ressources pour favoriser une recherche participative, et d'appuis humains et méthodologiques pour soutenir ces démarches.**

Des initiatives existent déjà, portées par des acteurs très divers – chercheurs, associations, institutions, collectifs citoyens – **mais elles restent souvent dispersées, peu visibles et peu reliées entre elles**. Dans ce contexte, la création d'un dispositif capable de relier, renforcer et compléter l'existant apparaît comme une réponse pertinente. L'objectif n'est pas d'ajouter une initiative de plus, mais de proposer un cadre souple et lisible qui valorise les démarches en place, facilite leur articulation et permette de répondre plus largement aux besoins exprimés.

5 – PROPOSITION DE METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF INNOVANT : L’AGORA DE L’AUTONOMIE

Les lignes directrices de l’agora

À travers ce nouveau dispositif d’agora de l’autonomie, l’objectif général serait de doter l’ensemble des parties prenantes des liens science-société dans le champ de l’autonomie d’une « **maison commune** ». Elle constituerait à la fois une porte d’entrée, **vitrine et soutien aux dynamiques et actions individuelles ou collectives existantes et un espace mutualisé pour entreprendre** à l’échelle d’un écosystème intégré (l’Annexe 8 – Exemple de dispositifs visant à soutenir les liens science-société présente des dispositifs partageant tout ou partie de ces objectifs). Autrement dit, il s’agirait de **relier et de structurer un existant dispersé, mais riche d’actions singulières pour le rendre plus visible, lisible et cohérent, et de favoriser ensuite le travail en commun entre tous les acteurs**.

Alors que la plupart des dispositifs science-société sont aujourd’hui organisés à l’échelle d’un territoire — on pense notamment aux boutiques des sciences portées par des universités — la proposition est faite ici de retenir **un périmètre thématique** en réponse à la dispersion des parties prenantes, tant du côté recherche que société¹ : **celui de l’autonomie**. Ce terme est aujourd’hui au cœur des politiques publiques du handicap et du grand âge, notamment depuis la création de la CNSA – devenue cinquième branche de la sécurité sociale, la branche autonomie, en charge des politiques publiques de l’autonomie. Cette approche transversale permet de rapprocher et de mettre en dialogue des enjeux, des savoirs et des pratiques longtemps traités de manière distincte.

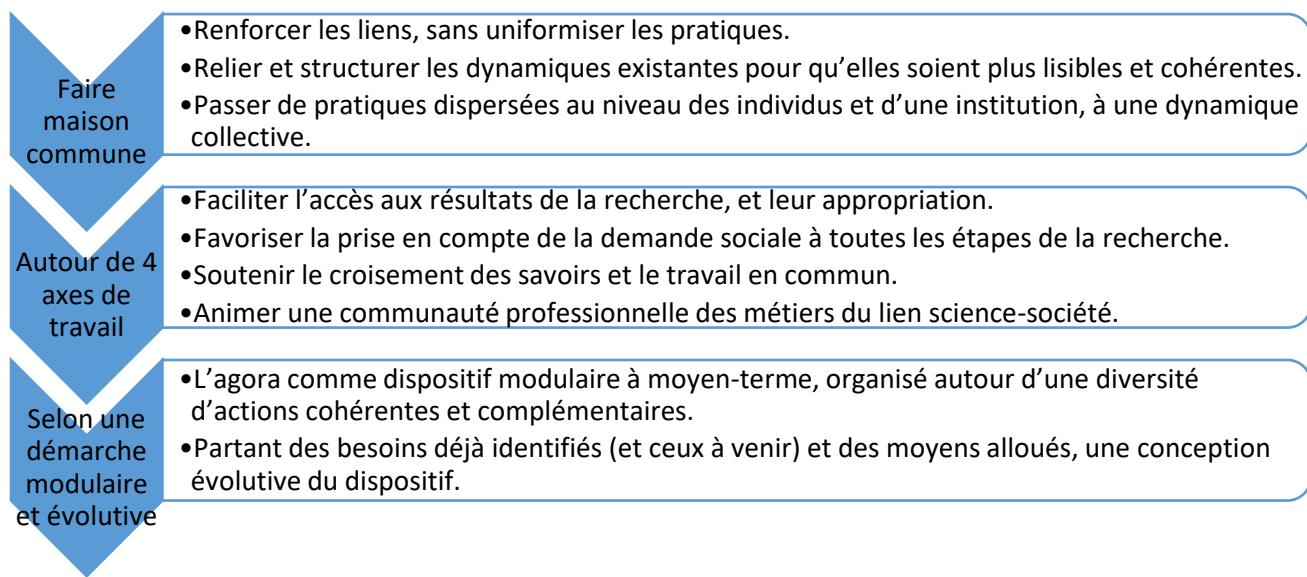
Sur la base des constats exposés précédemment, l’action de l’agora aurait vocation à se déployer autour de 4 axes de travail :

- **Axe 1 : faciliter l'accès aux résultats de la recherche, et leur appropriation par l'ensemble des parties prenantes.**
- **Axe 2 : favoriser la prise en compte de la demande sociale à toutes les étapes de la recherche (du pilotage des politiques scientifiques à l'appropriation des connaissances issues de la recherche).**
- **Axe 3 : soutenir le croisement des savoirs et le travail en commun.**
- **Axe 4 : animer une communauté professionnelle des métiers du lien science-société.**

L’agora est à concevoir d’emblée comme **évolutive et modulaire** autour d’un dispositif socle (déployé à court terme) susceptible d’être complété au gré des partenariats dans la coconstruction avec les acteurs et usagers du dispositif (à moyen terme).

¹ Dispersion géographique, thématique, disciplinaire des chercheuses et chercheurs d’une part, et des acteurs sociaux d’autre part, organisés autour du secteur du handicap ou de la dépendance, spécialisés autour des enjeux de l’enfance, de l’insertion professionnelle, de la prise en charge du grand âge, etc.

Ce qu'il faut retenir // Les lignes directrices de l'agora



A court terme, déployer le dispositif socle au travers d'un outil numérique

Dans un premier temps, la mise en place de l'agora se traduirait par le **déploiement d'un dispositif socle organisé autour de premières actions dont les contours sont présentés ci-après** (le contenu détaillé résultera d'une démarche de coconstruction avec les usagers du dispositif). Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par le GT en ce **qu'elles participeraient d'une réponse immédiate aux attentes et aux besoins les plus fréquemment exprimés**. C'est la garantie que l'agora trouve rapidement son public, le fidélise et, sur cette base, puisse nouer de nouveaux partenariats autour d'une infinité d'actions possibles.

La création de l'outil numérique (site internet qui pourrait être complété ensuite par une application mobile ou autre) constitue la première étape de déploiement du dispositif socle. Elle vise à matérialiser la « maison commune », tout à la fois porte d'entrée et vitrine de l'agora, couloir d'accès et socle commun autour duquel s'articulent les différentes initiatives. D'un point de vue opérationnel, cette tâche suppose principalement de rédiger un cahier des charges, d'identifier un partenaire pour la conception puis d'assurer un suivi jusqu'à la livraison de l'outil.

Hébergé sur cet outil numérique, il s'agit aussi de **développer puis d'animer un portail de valorisation des formats de médiation scientifique**, sorte de bibliothèque regroupant des résultats de recherche déjà vulgarisés, quels qu'en soient le producteur ou le format. Une animation éditoriale permet d'en faciliter la prise en main et l'appropriation par les utilisateurs. D'un point de vue opérationnel, cette tâche suppose principalement d'élaborer les critères de constitution et de tri du fond de la bibliothèque, d'organiser une veille pour enrichir en continu ce fond, et de définir un plan de communication pour le volet éditorialisation ; il s'agit également de promouvoir le portail dans différents espaces et auprès de différents publics.

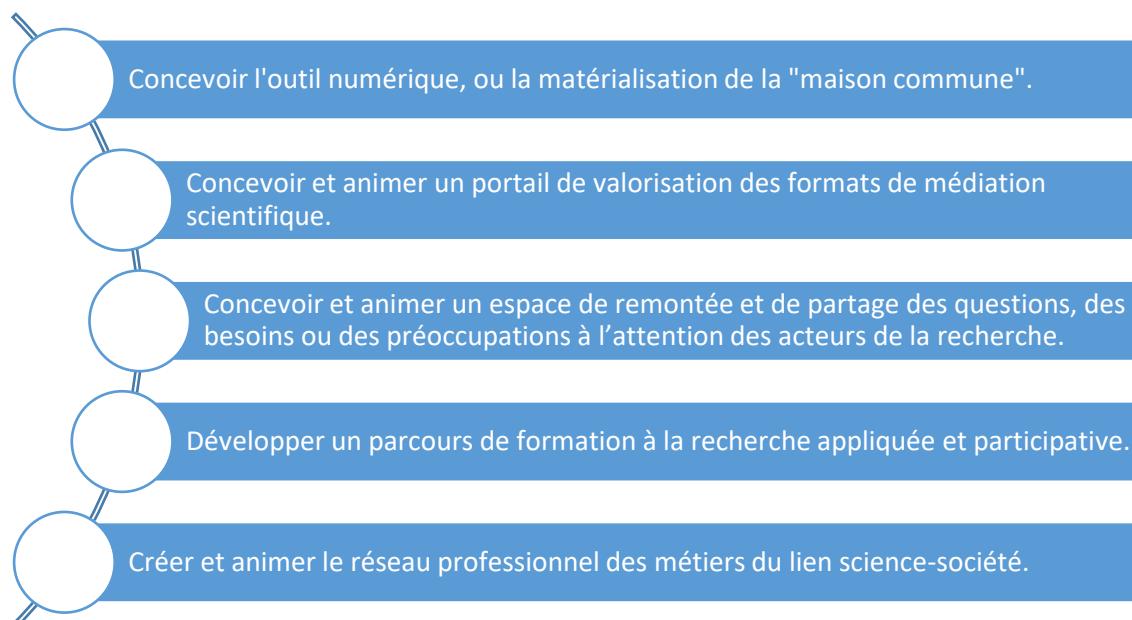
L'outil numérique vise également à héberger un **espace pour faire remonter et partager des questions, des besoins ou des préoccupations – une demande sociale – à l'attention des acteurs de la recherche** (financeurs, chercheuses et chercheurs, médiatrices et médiateurs scientifiques, etc.) ; le cas échéant, ce partage a vocation à s'effectuer autrement qu'au travers d'un seul outil numérique dans le cadre de démarche visant à aller à la rencontre des différents publics contributeurs. D'un point de vue opérationnel,

cette tâche suppose principalement de définir les modalités de recueil de la demande sociale, de la formaliser pour la faire connaître des parties prenantes du dialogue science-société, et de promouvoir l'initiative et ses productions dans différents espaces et auprès de différents publics. Ces remontées pourront servir de point de départ à des actions de médiation proposées par le dispositif, construites collectivement. Elles pourront également inspirer des productions de valorisation et de médiation, portées par des communicants, des médiateurs ou des chercheurs, à partir des besoins exprimés.

Aussi, un **parcours de formation à la recherche appliquée et participative** serait disponible sur l'outil numérique. Combinant ressource en ligne en libre accès et ateliers d'approfondissement en présentiel sur la base d'une inscription préalable, cette formation permet d'outiller les acteurs de terrain (personnes concernées, proches, professionnels, acteurs associatifs, etc.) pour monter, piloter et participer activement à des recherches participatives. D'un point de vue opérationnel, cette tâche suppose principalement un travail de conception du parcours et du contenu de la formation, dans son volet technique et pédagogique, ainsi qu'un travail de production ; il s'agirait également de promouvoir la formation dans différents espaces et auprès de différents publics.

Enfin, l'outil numérique a vocation à servir de support à une **animation de réseau**, notamment celui de la **communauté professionnelle des métiers du lien science-société** visant, entre autre, une interconnaissance, une montée en compétence par le partage d'expérience, et une meilleure connaissance et reconnaissance de ces métiers pour renforcer leur attractivité. Aussi, cette communauté est identifiée comme un levier de soutien au développement du dispositif et de ses actions à moyen terme. D'un point de vue opérationnel, cette tâche suppose principalement le déploiement de ressources métiers partagées pour soutenir l'exercice professionnel au quotidien, la création de rendez-vous réguliers (en ligne) et ponctuels (en présentiel) pour favoriser l'interconnaissance ; il s'agit également de promouvoir l'activité du réseau.

Ce qu'il faut retenir // A court terme, déployer un dispositif socle autour de 5 actions principales couvrant les 4 axes de travail



A moyen terme, de nombreuses possibilités d'évolution pour l'agora autour d'actions visant à soutenir la rencontre et l'échange entre les acteurs

En fonction de la nature des partenariats et des ressources humaines et financières allouées à l'agora, une diversité d'actions est susceptible d'être mise en œuvre, en lien avec les 4 axes de travail d'ores et déjà identifiés, ou d'autres. Dans cette phase de développement de l'agora, une attention particulière sera portée à développer prioritairement des actions de mise en lien, de partage et de rencontre en complémentarité de l'espace numérique ; se rencontrer, échanger est essentiel pour tisser des relations de confiance et faciliter les collaborations.

Le tableau ci-après **présente succinctement quelques-unes de ces actions, qui ont pu être évoquées ou repérées dans le cadre des travaux de la présente étude de faisabilité**. À noter que, parmi ces actions, l'une fait d'ores et déjà l'objet d'une réflexion poussée par la Fedrha avec le soutien de la CNSA : une plateforme de mise en lien science-société pour soutenir la collaboration et le travail en commun.

Tableau – Répertoire d'actions potentielles à mettre en œuvre à moyen terme en lien avec les ressources allouées à l'Agora

Action	Description succincte du contenu de l'action
Parcours de formation à la recherche appliquée et participative pour les chercheuses et chercheurs.	Combinant ressource en ligne en libre accès et ateliers d'approfondissement en présentiel sur la base d'une inscription préalable, cette formation permettrait d'outiller les chercheuses et les chercheurs pour monter et piloter des projets de recherche participative (contenu généraliste et contenu spécifique lié aux enjeux propres au champ de l'autonomie).
Plateforme de mise en lien science-société pour la collaboration	Conception et animation d'une plateforme favorisant la mise en lien de toutes les personnes, quel que soit leur profil, souhaitant coopérer, de manière ponctuelle ou durable, à la recherche. Ainsi, il pourra s'agir d'une invitation à un événement, de solliciter une compétence de recherche dans le cadre d'un projet, de faciliter l'ouverture d'un terrain, d'une participation à une étude, etc.
Financer et accompagner des travaux de recherche de niveau M2	En lien avec l'espace visant la remontée des questions, des besoins ou des préoccupations à l'attention des acteurs de la recherche (dispositif socle), financer et accompagner des travaux de recherche de niveau M2 (stage) pour y apporter de premiers éléments de réponse. Ces travaux seraient ensuite accessibles à toutes et tous, et pourraient faire l'objet d'opérations de communication.
Programme d'accueil de chercheuses et chercheurs	Proposition faite aux acteurs de la société civile d'accueillir pendant une semaine une chercheuse ou un chercheur pour lui faire découvrir son environnement professionnel (temporalité, enjeux, acteurs) avec l'objectif final de favoriser l'interconnaissance.
Tiers-veilleur	Partant du constat qu'il ne suffit pas toujours de mettre tout le monde autour d'une table pour qu'un projet de recherche participative se déroule bien et permette de croiser les savoirs, il s'agit de proposer un accompagnement par un expert ou une experte des démarches de recherche participative.

Action	Description succincte du contenu de l'action
Accompagnement à l'utilisation et la mobilisation des connaissances scientifiques	Conception et animation d'un dispositif d'accompagnement à l'utilisation et à la mobilisation des connaissances parfois directement ciblés autour d'un outil ou d'une recherche. Les acteurs de terrain manquent souvent de temps pour consulter/utiliser ou faire remonter les connaissances dans leurs structures. Les temps de formations peuvent être actionnés pour accompagner à l'utilisation des connaissances.
Résidence thématique science-société	Proposer à des acteurs de la recherche et de la société de se retrouver, le temps de quelques jours, dans un même lieu pour échanger autour d'une thématique prédefinie. Au programme : des présentations réalisées par les différents participants, et de nombreux temps informels pour faciliter l'interconnaissance.
Soutien à l'émergence de projets et à des collectifs de recherche participative	Accompagnement méthodologique à la formulation de question de recherche en vue de constituer des collectifs de recherche participative ; également, aide à l'identification des membres potentiels du collectif.
Le forum ouvert	Format de rencontre durant lequel les participants, partant d'une thématique prédefinie, définissent eux-mêmes les sujets à aborder. Sur cette base, des pôles de discussion sont organisés, sur lesquels les participants se positionnent. Un modérateur et un scrib sont présents pour faciliter la discussion, et garder une trace de son contenu. Une restitution collective est organisée à la fin du forum.
Rencontre territoriale science-société	Organisées par le réseau professionnel des métiers du lien science-société, ces rencontres territoriales visent à animer les liens science-société sur la thématique de l'autonomie à un échelon local, en assurant une mutualisation des ressources et offrant un rendez-vous incontournable aux acteurs.
Atelier délibératif (de concertation)	Méthode de débat et de concertation ayant pour finalité d'aider à la prise de décision, d'accompagner le changement et d'améliorer les pratiques sur une thématique donnée. Méthode qui peut être intéressante pour discuter des implications pratiques des travaux de recherche.
Offre de courtage de connaissances	Les activités de courtage peuvent comprendre de repérer des connaissances valides et pertinentes, de les transformer dans un format adapté et de les transférer aux différents publics ciblés ou encore de faciliter la mise en œuvre de ces connaissances, afin d'améliorer les pratiques et les politiques.
Agenda national des évènements science-société	Agenda visant à donner de la visibilité à l'ensemble des évènements participant du dialogue science-société par la programmation qu'ils proposent (contenu et format).
	Partant d'un projet de recherche finalisé, concevoir et diffuser un contenu de formation mobilisant des principaux résultats (développement d'une compétence en ingénierie de formation).
Format « Mon mémoire de recherche en 180 secondes »	Déclinaison du format de médiation scientifique « Ma thèse en 180 secondes » pour les mémoires de recherche niveau M2.
Accompagnement au déploiement de format de médiation scientifique	Accompagner financièrement ou humainement les projets de médiation scientifique portés par des chercheuses ou des chercheurs.

Action	Description succincte du contenu de l'action
Speed searching	Format de mise en contact science-société qui peut se déployer en ligne ou en présentiel. Par exemple, pour un format en ligne, il s'agit pour 2-3 chercheuses et chercheurs de parler de sa recherche à un petit groupe de personnes invitée à réagir ; toutes les 15-20min, les chercheuses et chercheurs changent de groupe.
Créer des liens avec les lieux de formation des professionnels du secteur du handicap et du grand âge	Participer à la diffusion d'une culture scientifique partagée avec les (futurs) professionnels du secteur, quel que soient leurs lieux de formation afin d'instaurer des habitudes de dialogue entre la pratique et des approches réflexives basées sur la science. Cela implique de nouer des partenariats avec les lieux de formation (par exemple les Instituts régionaux du travail social – IRTS).

Les clés de réussite

Plusieurs clés de réussite du projet ont été identifiées. Elles constituent des **conditions nécessaires pour le déploiement progressif de l'agora de l'autonomie, son appropriation par ses publics et la construction collective d'un espace durable de dialogue entre science et société.**

Tout d'abord, le déploiement du projet nécessite un **budget d'amorçage conséquent ainsi que des moyens humains et financiers dédiés**, permettant de déployer le socle du dispositif, de rendre visibles les premières actions et d'animer la dynamique collective. Cette phase d'amorçage doit offrir à la fois clarté, soutien et résultats concrets pour installer l'agora comme un acteur reconnu et préparer le déploiement de nouvelles actions.

La réussite et la faisabilité du dispositif reposent également sur **une coconstruction avec les contributeurs et utilisateurs dès la phase pilote** pour garantir l'adéquation du dispositif aux besoins réels, **une souplesse et une modularité** permettant d'adapter les actions aux évolutions et priorités émergentes et un **ancrage interinstitutionnel durable** associé à une gouvernance partagée pour assurer cohérence et légitimité.

Enfin, la **pérennité de l'agora dépendra de la capacité à élargir la communauté de celles et ceux qui s'y reconnaissent**, d'où l'importance d'une visibilité publique et d'une communication claire pour mobiliser l'ensemble des actrices et acteurs du dialogue science-société.

CONCLUSION

Le présent travail met en lumière un ensemble convergent de constats : l'intérêt pour renforcer le dialogue entre science et société, la reconnaissance du rôle que peut jouer la recherche dans les transformations sociales, mais surtout les obstacles persistants à une mobilisation effective des connaissances. Il apparaît nécessaire d'**évoluer vers une recherche plus accessible, plus ouverte à la participation, mieux connectée aux préoccupations sociales et davantage en dialogue avec les acteurs de terrain comme avec les décideurs publics**. Cela suppose de créer les conditions et les espaces qui favorisent la rencontre, l'échange et la circulation des savoirs entre recherche et société.

La proposition de déployer l'**agora de l'autonomie** vise précisément à répondre à ce besoin. C'est une **réponse politique à une demande sociale qui affirme avec force que le savoir est un bien commun, et que sa démocratisation est un enjeu de justice sociale**. Pensée comme un espace commun et fédérateur, l'agora permet à chacune et chacun, quel que soit son rôle ou son expertise, de prendre part à la production et à la circulation des savoirs. Elle favorise la rencontre, soutient les dynamiques engagées, rend visibles les acteurs et leurs savoirs, et construit des ponts durables entre la recherche et la société. En ce sens, l'agora se veut **un levier d'actions concrètes, un outil d'animation collective et un moteur de renouvellement des pratiques de production, diffusion et appropriation des connaissances**.

La réussite de ce nouveau dispositif reposera sur la capacité à mobiliser les moyens nécessaires, à ancrer son action dans une gouvernance partagée et évolutive, et à rester à l'écoute des besoins exprimés par ses différents publics. En s'inscrivant dans une logique de coconstruction et de reconnaissance des savoirs pluriels, l'agora de l'autonomie pourrait contribuer à transformer durablement les relations entre science et société, dans une perspective à la fois démocratique, inclusive et émancipatrice.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les orientations nationales en faveur de la science ouverte, de la participation citoyenne et du développement de politiques publiques fondées sur la connaissance. À ce titre, elle constitue un levier pertinent pour répondre aux défis contemporains en matière de handicap, de vieillissement de la population et, plus largement, de transition sociale.

Encadré - Mobiliser l'imaginaire pour incarner l'agora de l'autonomie comme maison commune

Avec l'objectif d'offrir une autre représentation de ce que pourrait être l'agora de l'autonomie, et d'imaginer ce qu'elle pourrait porter, il est proposé ci-après, en reprenant l'image de la « maison commune » déjà mobilisée, un récit, comme un point final au travail du GT en charge de la réalisation de cette étude de faisabilité d'un dispositif partagé de soutien aux liens science-société.

Sam, et l'agora de l'autonomie

Un jour, Sam, qui travaille dans le secteur du handicap et du grand âge – on parle aussi du secteur de l'autonomie – entend parler d'une étrange maison, bâtie au croisement de plusieurs chemins : ceux des savoirs académiques, de l'expérience du terrain, des questions citoyennes et de la construction des politiques publiques. On dit que cette maison est ouverte à toutes et tous.

Un jour, Sam s'y rend. La façade n'est pas tape-à-l'œil, mais une boîte aux lettres attire son attention. Cette phrase y est inscrite : « Partagez-nous vos besoins de connaissances. Nous tenterons d'y apporter une réponse ». Sam y glisse une carte.

Il poursuit son chemin vers la maison. En poussant la porte, Sam découvre un couloir clair et vivant, traversé de sons, d'images, de données, de récits : c'est l'outil numérique. Ce couloir dessert toutes les pièces de la maison. C'est un véritable espace de circulation, de connexion, où chacune et chacun peut déposer, chercher, rebondir.

Sur la droite, une pièce calme et lumineuse : la bibliothèque. Sam y consulte un portail de ressources : recherches, récits de terrain, formats variés et accessibles, sur le handicap, le vieillissement, l'autonomie. On peut lire, écouter, regarder. Pas besoin de maîtriser le jargon. Ici, les connaissances viennent à vous.

Plus loin, Sam entre dans le salon. Plusieurs personnes discutent autour d'un café. On y parle de médiation, d'animation, de sciences citoyennes. Ce sont les acteurs du lien science-société qui organisent l'une de leurs rencontres ; ils font vivre la maison, la relient à d'autres. On échange des astuces, des idées, parfois des désaccords aussi. Sam se sent bien. On l'invite à revenir.

Son attention est attirée vers une petite salle, d'où s'échappe une musique intrigante. L'équipe prépare l'avenir. On y parle de gouvernance, de financements, de soutien des institutions. Sam n'y reste pas longtemps, mais comprend que le pilotage du projet se joue là : le collectif s'accorde à feu doux, mais avec soin et patience, pour construire la mélodie commune.

À l'étage, certaines pièces sont encore vides. On y voit des plans griffonnés, des post-it sur les murs. Ce sont les actions à venir, en réponse aux besoins exprimés. Peut-être une nouvelle formation, un atelier mobile, des rencontres. L'étage est en chantier, mais on peut y rêver ensemble.

Sam monte encore : sur le toit, des panneaux solaires captent la lumière. On y parle de fonds d'amorçage, de ressources, de pérennité. La maison veut s'auto-alimenter, ne pas dépendre de l'énergie des seuls bénévoles.

Sam s'en va, assuré qu'il reviendra.

Arrivé chez lui, il consulte sa boîte aux lettres. Il a reçu une carte de l'agora de l'autonomie. Celle-ci l'invite à consulter les résultats d'une recherche qui vient de se terminer, lui fait part d'un évènement qui pourrait l'intéresser, et lui signale des chercheuses et des chercheurs qui travaillent sur cette thématique.

Sam sourit.

POINTS DE VUE

Glen Millot : vers une structuration efficace des collaborations science et société dans le champ de l'autonomie

Ayant étudié pendant plus de vingt ans les conditions de coopération entre monde académique et acteurs et actrices de terrain, j'ai eu la chance de pouvoir accompagner différents types de collectifs ou d'organisations « science-société » dans des domaines très divers. Après avoir invité le Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie à rejoindre le réseau francophone des Boutiques des Sciences dont je contribue à l'animation, j'ai à mon tour été invité à apporter mon regard au projet de dispositif que ses membres souhaitaient développer.

Le champ de l'autonomie, comme beaucoup d'autres champs pluridisciplinaires voire inter ou transdisciplinaires, mobilise recherches et expertises de différents types d'acteurs et d'actrices intervenant professionnellement ou en tant que proches. Les savoirs académiques sont confrontés aux savoirs expérientiels, parfois se combinent, parfois se percutent. Dans le cadre de la consultation conduite pour cette étude, les personnes interrogées qui sont concernées, soit parce que c'est leur terrain d'intervention, soit parce qu'elles expriment des besoins et des attentes, font le constat d'un éparpillement et de la segmentation des initiatives. De plus, du fait du manque de fluidité des savoirs et du manque d'espaces d'échanges pour mieux les mobiliser ou pour en co-construire de nouveaux, des demandes plus fines ou plus criantes dans le domaine du handicap et du vieillissement restent en attente de réponses. L'analyse, complétée de nombreux témoignages, appelle donc à la création d'un dispositif permettant d'articuler les dynamiques existantes, mais aussi de les compléter en palliant les lacunes dont témoignent les membres de ces communautés d'acteurs et d'actrices.

Tout cela, l'étude de faisabilité le démontre parfaitement tant à travers les entretiens et ateliers organisés lors de ce travail, mené en mode turbo et avec une efficacité redoutable, qu'au niveau de l'analyse. Les recommandations sont claires et précises et s'appuient par ailleurs sur l'étude de l'existant à la fois dans le champ de l'autonomie, mais également de manière plus transversale dans d'autres champs.

En effet, les fondements de la recherche participative qui mettent en avant une co-construction des activités de recherche de la définition des objectifs à l'utilisation des résultats trouvent ici une résonance particulière. La confrontation du monde académique, de pratiques de terrains et de citoyennes et citoyens concernés par les questions d'autonomie, qui par la force des choses ont su développer leur propre expertise relative à leur situation personnelle, est le terrain idéal pour recueillir les bénéfices d'une co-recherche. Cela dit, cela ne va pas de soi et il est très souvent nécessaire d'accompagner ces projets, notamment lorsque les personnes impliquées n'ont pas ou ont peu d'expérience en recherche participative. Cela est vrai pour l'ensemble des partenaires, aussi bien côté recherche, que côté pratique ou côté bénéficiaires. Ce travail d'accompagnement, souvent effectué par ce qu'on appelle un tiers-veilleur ou une tiers-veilleuse, est parfois porté par des structures plutôt que des individus isolés. Les Boutiques des Sciences figurent parmi ces structures en jouant le rôle d'interface entre demande sociale et recherche. Leur mission la plus fréquente est ainsi d'accompagner l'expression des besoins et des attentes et leur déclinaison en questions de recherche. Puis elles accompagnent ces travaux de recherche en s'assurant de la juste place de chaque partenaire et de l'absence d'asymétrie de pouvoir au sein du collectif qui porte ces projets de recherche.

Les travaux menés par la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH), la Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie (Fedrha) et le PPR Autonomie convergent vers

L'agora de l'autonomie : vers un dispositif partagé de soutien aux lien science-société
Rapport complet de l'étude de faisabilité

L'idée de structurer une interface de ce type, dont la mission sera multiple et dépassera ce que parviennent à développer les Boutiques de Sciences actuellement en activité. Mais ce collectif a pu et pourra continuer à s'appuyer sur les retours d'expériences à la fois du réseau francophone et du réseau international des Boutiques des sciences, mais aussi du réseau de tiers-veilleur qui est en cours de développement. Il est évident par ailleurs que le dispositif qui sera mis en place apportera beaucoup à ces trois réseaux par ses propres retours d'expériences, le partage de ces questionnements et en matière de réflexivité de manière plus générale.

Glen Millot, coordinateur à Sciences citoyennes.

Fanny Soum-Pouyalet : « les conditions de la rencontre ne sont, à l'heure actuelle, pas réunies malgré les efforts de médiation »

Originellement chercheuse en SHS, je suis devenue clinicienne puis chargée de projet en recherche participative avec la nette perception de basculer d'un monde à l'autre. Aujourd'hui à l'interface entre ces univers au travers de mon rôle de directrice stratégique, je lis avec un intérêt particulièrement vif les conclusions émises par le groupe de travail de la Fedrha, de la FIRAH et du PPR Autonomie. Les constats de l'enquête font en effet écho à un vécu personnel de ces difficultés d'articulation entre les deux mondes que sont la recherche et le « terrain ». L'enquête et son analyse montrent avec transparence et clarté combien.

En premier lieu, les contextes d'exercice se révèlent effectivement incompatibles, temporellement et structurellement. Une temporalité longue émaillée de lourdeurs administratives, un financement peu pérenne : la recherche scientifique n'est pas adaptée aux besoins d'études et de réponses urgentes et évolutives des acteurs médico-sociaux et des usagers. La société n'a pas le temps d'attendre les résultats de la recherche ! Elle évolue, et vite, au gré des évènements. De fait, le besoin de données probantes et d'analyse est énorme dans le champ de l'autonomie et les « cabinets d'experts » foisonnent. Ils viennent remplir le vide laissé par la recherche sans souscrire aux mêmes impératifs de rigueur et d'exigences méthodologiques. De là, sans doute, vient une partie de ce sentiment de fracture ontologique entre les résultats de la recherche, les attentes des personnes concernées et les enjeux de société. Mais ce n'est pas la seule explication.

La domination du savoir académique, évoquée dans l'enquête, reste profondément prégnante dans les mentalités et constitue un frein majeur à la rencontre. L'expertise est légitimée par le diplôme et le statut. Ainsi le savoir expérientiel est-il encore trop souvent considéré comme un témoignage illustratif. Dans les échanges entre les différentes typologies d'acteurs, on peut encore entendre les cliniciens, ou les usagers, exprimer en substance : « Je ne suis pas aussi diplômé donc ce que je dis n'a pas la même valeur » ou encore « je ne suis pas spécialiste, je n'ai pas les bons mots ». Le vocabulaire spécialisé en impose et met l'autre à l'écart, tout comme le choix des supports et modalités de diffusion. Le sentiment d'expertise se joue au travers d'une joute verbale où l'utilisation d'un langage complexe et la maîtrise des concepts donnent l'avantage. Y-a-t-il vraiment une volonté de rendre accessible ? Pas toujours.

Derrière cet échec de la rencontre se reflète également une incompatibilité épistémologique et fondamentale. Quel est le sens de la recherche ? Quel est le but de la recherche ? « A quoi sert ta recherche ? » Cette question je l'ai posée, en son temps, à plusieurs de mes collègues. Certaines réponses m'ont refroidi : « Je produis de la connaissance, le reste (sous-entendu les applications ou implications sociales possibles) ne m'intéressent pas » ou encore « la recherche n'a pas à être utile ! ». Ainsi se retrouve-t-on dans la présente étude avec des témoignages mentionnant des recherches « hors sol », des travaux « déconnectés des réalités quotidiennes et des enjeux de société » et des chercheurs parfois principalement intéressés par le fait de publier dans des revues à impact factor. En tant qu'anthropologue, la démarche éthique m'incitait avant tout à m'interroger sur ma « juste distance » avec le terrain. Le questionnement sur la pertinence et la « juste intégration » des apports scientifiques (dans la réflexion stratégique ou les pratiques autour des enjeux de l'autonomie) gagnerait pourtant à être mis en avant. Il donnerait ainsi sa « juste valeur » à la recherche participative. Car c'est bien de justice qu'il s'agit ici : celle de rendre à chaque typologie d'acteur une même possibilité de parole au travers de l'agora de l'autonomie.

Le plan d'action qui préside la mise en œuvre de l'agora répond à cet impératif de réciprocité : faire société autour des enjeux de la recherche et faire de la recherche en convoquant les enjeux de société. Les quatre axes de travail proposés visent tous à faciliter cette rencontre, ces échanges, ce maillage horizontal qui

aujourd’hui fait cruellement défaut. Quant à sa mise en œuvre, elle se décline concrètement par la modélisation à court terme d’un outil numérique visant à favoriser l’acculturation mutuelle, étape essentielle à l’initiation d’un dialogue.

L’objet de ces travaux est d’autant plus crucial aujourd’hui que nous devons relever des défis majeurs dans le champ de l’accompagnement de l’autonomie. Pour y parvenir le recours à toutes les expertises est indispensable pour construire en trois dimensions cette formidable maison collective et pouvoir, comme Sam, en passer collectivement la porte.

Fanny Soum-Pouyalet, directrice stratégique de l’ANFE (Association Nationale Française des Ergothérapeutes)

ANNEXES

Annexe 1 – Eléments de présentation des acteurs membres du GT et de leur motivation à participer à ce dernier

La Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie (Fedrha)

La Fedrha est rattachée à l'Inserm et également soutenue par la CNSA. Elle a pour objectifs de structurer une communauté de recherche pluridisciplinaire et interdisciplinaire autour des questions de handicap et d'autonomie tout au long de la vie, et de promouvoir des recherches à fort impact sociétal.

Pour atteindre ces objectifs, la Fedrha a mis en place de nombreuses initiatives, parmi lesquelles des journées scientifiques et une école d'été à destination des doctorants, post-doctorants et chercheurs en début de carrière. À l'automne 2025 elle organise également son premier séminaire résidentiel consacré à la recherche participative dans le champ du handicap.

La Fedrha a par ailleurs développé un annuaire des chercheurs et chercheuses investis dans ces thématiques, accessible sur son site. Cet annuaire est complété par une cartographie permettant une identification géographique des chercheurs, répondant ainsi à une demande des acteurs associatifs et professionnels qui souhaitent collaborer avec des équipes proches de leur territoire. L'annuaire et la cartographie jouent un rôle clé dans la mise en relation et le développement de collaborations concrètes.

Dans une dynamique continue de renforcement des liens entre science et société, la Fedrha a décidé de s'engager sur une piste de travail soulevée par plusieurs chercheurs lors de son assemblée générale annuelle. Les échanges ont mis en lumière des obstacles persistants au développement de collaborations avec les acteurs de terrain ou les personnes concernées : des freins institutionnels (tels que des appels à projets mal adaptés aux besoins du terrain), mais aussi culturels (liés à une méconnaissance mutuelle des attentes, temporalités et modes de fonctionnement). Et ce, malgré les efforts déjà déployés par diverses structures et institutions pour favoriser de telles coopérations.

Pour répondre à ces défis, la Fedrha a commencé à réfléchir à la création d'un système numérique de soutien à la recherche participative pour l'autonomie, qui permettrait de mettre en lien et d'accompagner les acteurs clés, et de promouvoir activement la recherche participative. Celui-ci est envisagée comme un levier important pour réduire la distorsion épistémique entre les savoirs issus de la recherche académique et les réalités vécues sur le terrain, tout en soutenant des transformations sociales concrètes et adaptées.

La Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap (FIRAH)

La FIRAH est une fondation reconnue d'utilité publique, actuellement présidée par Charles Gardou. Son objectif est de combler le vide constaté entre le monde de la recherche et celui du terrain. Elle s'engage au développement d'une recherche qui réponde aux besoins identifiés par les acteurs de terrain, en soutenant des projets de recherche appliqués et participatifs, et en transférant les résultats produits par ces recherches de manière à ce qu'ils soient pleinement appropriés par les acteurs de terrain, favorisant ainsi le rapprochement et les échanges entre ces deux mondes.

Depuis de nombreuses années, la FIRAH est engagée dans le transfert des connaissances issues de la recherche à destination des acteurs de terrain, qu'il s'agisse des recherches qu'elle soutient ou de recherches portées par d'autres acteurs dans le champ du handicap. L'objectif est clair : que les

connaissances produites puissent bénéficier au plus grand nombre, qu'elles soient utiles et surtout, utilisables. Parallèlement, elle s'engage également pour que la participation des acteurs de terrain à la recherche soit encouragée et facilitée, et que ces derniers soient considérés comme des acteurs à part entière des processus de recherche en bénéficiant d'une pleine reconnaissance de leurs savoirs expérientiels. Prendre part à la réunion des acteurs impliqués dans le champ de la recherche sur l'autonomie sur la question des liens entre science et société s'inscrit naturellement dans la poursuite de ces objectifs. Les actions proposées par ce dispositif en devenir complètent un travail de longue date sur la manière de faire progresser le transfert des connaissances issues de la recherche, de la coconstruction à l'utilisation des savoirs.

Dans ce cadre, la FIRAH a identifié un besoin croissant de formats adaptés aux acteurs de terrain afin de leur transférer les connaissances produites par les recherches. Nous avons réalisé plusieurs [guides pratiques](#) afin de former les personnes à la réalisation de supports dits d'application, qui présentent les connaissances scientifiques produites par une recherche aux acteurs de terrain, ainsi que des espaces multimédias permettant la mise à disposition des connaissances scientifiques et des ressources produites par une recherche à travers un parcours spécifique. En complément de nos appels à projets (les recherches que nous soutenons réalisent des supports d'application et un espace multimédia), nous avons également développé un programme ([CLAP sur la recherche](#)) spécifiquement dédié au transfert des connaissances issues de la recherche auprès des acteurs de terrain. Ces efforts pourraient être nourris d'autres dispositifs similaires afin de créer un intérêt plus grand à la recherche, car cela participe aux efforts pour une meilleure acculturation à la recherche, qui est aujourd'hui plus que nécessaire pour assurer un rapprochement entre la sphère scientifique et la société.

Par ailleurs, les demandes récurrentes émanant des porteurs de projets et des candidats aux appels à projets de la FIRAH (menés depuis 2010), ainsi que les échanges nourris avec les divers partenaires de la FIRAH, ont fait émerger un besoin de formation à la recherche participative spécifique aux acteurs de terrain. Celui-ci a été confirmé lors de plusieurs échanges, et en particulier d'un atelier de coconstruction rassemblant nos partenaires comme la Fédération des aveugles de France (FAF), l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), Santé mentale France, la Fondation John Bost, etc., autour d'un futur dispositif de formation adapté aux acteurs de terrain qui aurait pour but de renforcer leur participation à des projets de recherche participatifs.

Enfin, la FIRAH a mené un important travail de réflexion stratégique sur les conditions de développement de la recherche participative et du transfert des connaissances. Cette démarche a donné lieu à la publication d'un [livret de plaidoyer](#), dans lequel sont formulées plusieurs pistes d'action concrètes pour renforcer l'implication des acteurs et faciliter l'utilisation des connaissances, dans une perspective d'amélioration continue des pratiques et des politiques. Ce dispositif permettrait de répondre aux différentes pistes d'actions identifiées par ce travail et confirmées par cette étude de faisabilité.

Le Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie piloté par le CNRS

Le [PPR Autonomie](#) est un programme de financement et d'animation de la recherche sur les thématiques du handicap et du vieillissement. Il fonctionne avec le soutien d'une équipe d'animation scientifique dont l'une des missions est de diffuser les résultats de la recherche française et internationale sur l'autonomie à un public diversifié, allant des chercheurs aux acteurs publics, aux élus, en passant par les personnes concernées, les professionnels, etc. et ainsi nourrir le débat public.

Financé dans le cadre de France 2030, il poursuit un objectif général d'impact social. Cet enjeu d'impact social se traduit par des moyens humains et financiers assez inédits pour ces domaines de recherche, que ce

soit pour l'activité de recherche ou l'animation du programme. Cependant, cette capacité d'action est temporaire. Dès lors, se pose également la question de la pérennité de ce qui est et sera construit : que deviendront les formats, les partenariats et les initiatives déployées ? Quelle est leur place dans un paysage déjà partiellement structuré, où d'autres acteurs interviennent parfois avec les mêmes interlocuteurs ? Soucieux de ne pas créer de redondance ni d'entrer en concurrence avec des démarches déjà existantes, l'équipe du PPR Autonomie privilégie au maximum le travail en partenariat, dans une logique de complémentarité, de mutualisation et de structuration du champ. L'ambition de structuration, qui figure parmi les objectifs explicites du PPR, inclut pleinement le volet « science et société ». Ce volet n'est pas toujours pensé comme prioritaire lorsqu'on parle de structuration de la recherche, alors qu'il en constitue une composante essentielle. Si elle ne s'inscrit pas dans une démarche structurée et articulée aux enjeux du terrain, la diffusion des résultats de recherche issus du PPR Autonomie, ainsi que des formats de valorisation et de médiation déjà engagés, restera probablement confidentielle. Il est nécessaire de préparer ce partage : construire un cadre de réception, valoriser les travaux en les contextualisant, les relier aux préoccupations sociales auxquelles ils font écho, éclairer les ancrages scientifiques sur lesquels ils s'appuient. C'est à cette condition que l'investissement public — inédit dans ce domaine de recherche centré sur les sciences humaines et sociales — pourra pleinement porter ses fruits. L'un des enjeux majeurs du PPR réside dans ce qu'il rendra possible à terme : quelles dynamiques, quels espaces, quelles coopérations pourront lui survivre et prolonger son impulsion ?

Annexe 2 – Questionnaire de l'enquête en ligne intitulée « Handicap et vieillissement : consultation sur les liens sciences-société »

Handicap et vieillissement : consultation sur les liens sciences-société

Pourquoi cette consultation ?

Cette consultation s'inscrit dans les travaux de préfiguration d'un dispositif visant à soutenir les liens entre sciences et société sur les thématiques du handicap et du vieillissement, tant au niveau des processus de production des connaissances que de leur partage et de leur mise en pratique.

L'objectif de la consultation est double :

- Faire le bilan de l'état actuel des liens entre sciences et société sur la thématique du handicap et du vieillissement de votre point de vue en tant qu'acteur ;
- Identifier les premières actions qui pourraient être mises en œuvre pour soutenir ces liens à l'avenir dans la perspective du déploiement d'un nouveau dispositif.

Pourquoi participer ?

Cette consultation s'adresse à des personnes venues d'horizons divers qui travaillent, ou sont concernées ou intéressées par la thématique du handicap et du vieillissement.

Répondre à cette consultation est un moyen pour vous de participer à la préfiguration d'un dispositif ambitieux en partageant vos pratiques actuelles, vos besoins et vos attentes.

Les réponses à ce questionnaire sont anonymes.

Répondre à cette consultation vous prendra 10 minutes.

La consultation est ouverte jusqu'au dimanche 2 mars 2025.

Et après ?

Cette consultation est réalisée en parallèle d'un travail documentaire et de la conduite d'entretiens qui doivent permettre de préfigurer ce nouveau dispositif. A l'issue de la consultation, des entretiens collectifs seront organisés, auxquels vous aurez la possibilité de participer si vous le souhaitez.

Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à la consultation, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.

Contact :

- Par mail : ppr-autonomie[at]cnrs.fr
- Par téléphone : 06 12 40 77 07

Quelques mots sur les initiateurs de la consultation

Cette consultation est organisée conjointement par les équipes de la Fedrha (Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie), de la FIRAH (Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap), du PHS-EHESS (Programme handicap et sociétés), et du PPR Autonomie (Programme prioritaire

de recherche) qui portent le travail de préfiguration de ce dispositif, avec le soutien de l'association Sciences Citoyennes.

La Fedrha vise à structurer une communauté de recherche pluridisciplinaire et interdisciplinaire dédiée au handicap et à l'autonomie à tous les âges de la vie. Elle s'appuie sur les forces historiques de l'IFRH, tout en élargissant son périmètre, afin de rassembler un maximum d'acteurs scientifiques, et de constituer une communauté basée sur la participation et l'émulation, ayant pour but de promouvoir et animer une pratique scientifique visant une recherche sur le handicap à fort impact, individuel et sociétal.

La FIRAH est une fondation reconnue d'utilité publique, actuellement présidée par Charles Gardou. Son objectif est de combler le vide constaté entre le monde de la recherche et celui du terrain. Elle s'engage au développement d'une recherche qui répond aux besoins identifiés par les acteurs de terrain, en soutenant des projets de recherche appliquée et participative et en transférant les résultats produits par ces recherches de manière à ce qu'ils soient pleinement appropriés par les acteurs de terrain, favorisant ainsi le rapprochement et les échanges entre ces deux mondes.

Créé en 2006 et porté par l'EHESS, le Programme Handicap & Sociétés (PHS) est un programme transversal de recherche, de formation et de médiation scientifique en sciences humaines et sociales sur le handicap, les Sourds et la langue des signes. Notre ambition : développer et faire connaître une recherche qui pense le handicap comme un révélateur des normes sociétales, un outil de leur transformation et comme expérience de vie des personnes."

Le PPR Autonomie est piloté par le CNRS. C'est un programme de financement et d'animation de la recherche. Il fonctionne avec le soutien d'une équipe d'animation scientifique dont l'une des missions est de diffuser les résultats de la recherche française et internationale sur l'autonomie à un public diversifié, allant des chercheurs aux acteurs publics, aux élus, en passant par les personnes concernées, les professionnels, etc. et ainsi nourrir le débat public.

Il y a 36 questions dans ce questionnaire.

Mieux vous connaître

L'ensemble des questions suivantes doivent nous permettre de mesurer la représentativité des réponses recueillies dans le cadre de cette consultation. Toutes les questions marquées d'un * sont obligatoires.

Question 1*. De manière générale, si l'on vous dit « liens entre sciences et société », citez trois mots (ou groupe de mots) qui vous viennent à l'esprit :

- Proposition 1 :
- Proposition 2 :
- Proposition 3 :

Question 2*. Vous vous positionnez comme étant (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

- Plutôt du côté scientifique
- Plutôt du côté de la société
- À l'interface entre sciences et société
- Autre

Question 3*. Plus précisément, cochez les propositions qui vous concernent (veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent) :

- Actrice ou acteur de la décision publique.
- Actrice ou acteur de la médiation et de la communication scientifique.
- Aidantes ou aidants.
- Bénévole dans le secteur du handicap et du vieillissement.
- Chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement.
- Co-chercheuse ou co-chercheur sur les thématiques du handicap et du vieillissement.
- Doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement.
- Etudiante ou étudiant
- Journaliste.
- Militante ou militant dans le secteur du handicap ou du vieillissement.
- Personne directement concernée (en situation de handicap ou de perte d'autonomie).
- Proche de personnes concernées par le handicap ou la perte d'autonomie.
- Professionnelle ou professionnel de l'animation et de la coordination de la recherche.
- Professionnelle ou professionnel travaillant dans le secteur du handicap ou du vieillissement.
- Professionnelle ou professionnel travaillant principalement au contact de personnes concernées par le handicap ou le vieillissement.
- Représentante et représentant associatif dans le secteur du handicap et du vieillissement.
- Autre:

Question 4*. Quel est le domaine dans lequel vous situez votre activité ou vos réflexions sur le handicap et le vieillissement (veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent) :

- Médical
- Technologique
- Sciences humaines et sociales
- Je ne sais pas
- Autre, précisez :

Question 5*. Etes-vous (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

- Une femme
- Un homme
- Ne se prononce pas
- Autre

Question 6*. Quel est votre âge (veuillez écrire votre réponse ci-après) ? :

Question 7*. Quel est votre niveau de diplôme le plus élevé (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) ?

- CAP, BEP
- Baccalauréat
- Licence
- Master
- Thèse (y compris thèse en cours)
- Sans diplôme

- Ne se prononce pas
- Autre

Question 8*. J'ai déjà collaboré à un projet de recherche sur le handicap ou le vieillissement regroupant des scientifiques et des acteurs de la société (veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent) :

- Oui, une fois.
- Oui, plusieurs fois.
- Non, mais j'aimerais bien.
- Non, ça ne m'intéresse pas
- Non, pour une autre raison
- Je ne sais pas

Aide. Ici, nous souhaitons savoir si vous avez déjà pris part à un projet de recherche participative.

Question 9. Commentaire libre (veuillez écrire votre réponse ici) :

Aide. Partagez vos remarques, réflexions, etc. à l'issue de ces premières questions, précisez vos réponses si vous le souhaitez.

Les liens sciences-société sur la thématique du handicap et du vieillissement

Sur une échelle de 1 à 5, à quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? 1 : pas du tout d'accord / 5 : tout à fait d'accord.

Pour rappel, nous interrogeons dans cette consultation les liens entre sciences et société sur la thématique du handicap et du vieillissement. Il n'y pas de bonne ou de mauvaise réponse.

Question 10*. La science est un bien commun (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 11*. Aujourd'hui, les liens entre sciences et société sur la thématique du handicap et du vieillissement sont forts (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 12*. Les connaissances scientifiques sont importantes pour les débats de société ou la construction des politiques publiques (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

- 1
- 2
- 3

- 4
- 5

Question 13*. J'utilise les connaissances issues de la recherche (au travail, pour ma réflexion personnelle, etc. - veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants, exceptés ceux ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 14*. Il est important de co-construire des projets de recherche avec des acteurs de la société, et notamment les personnes concernées par ces recherches (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 15*. Les résultats de la recherche sont bien expliqués et accessibles à tous les publics (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 16*. Je sais où trouver des connaissances scientifiques sur le handicap et le vieillissement (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants, exceptés ceux ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 17*. J'identifie plusieurs chercheuses ou chercheurs qui travaillent sur le handicap ou le vieillissement (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants, exceptés ceux ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 18*. J'ai déjà échangé avec une chercheuse ou un chercheur qui travaille sur la thématique du handicap ou du vieillissement (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants, exceptés ceux ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 19*. La production scientifique à laquelle j'ai accès correspond à mes centres d'intérêt (professionnels, personnels, etc. - veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants, exceptés ceux ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 20*. J'aimerais soumettre mes préoccupations à des acteurs de la recherche pour guider la production de nouvelles connaissances scientifiques (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants, exceptés ceux ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 21*. Je prends en compte les préoccupations des acteurs de la société pour construire mes objets de recherche (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 22*. J'aimerais bien travailler davantage avec les acteurs de la société (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 23*. Je communique sur les résultats de mes recherches auprès des acteurs de la société (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 24*. Mes résultats de recherche sont utilisés par des acteurs de la société (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 24*. Je participe à des actions de médiation scientifique et de transfert de connaissances (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 25*. Il manque des outils et des espaces pour renforcer les liens sciences-société (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Question 26*. À quelle fréquence lisez-vous des contenus écrits par des chercheuses ou des chercheurs sur le handicap ou le vieillissement (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) ? :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants, exceptés ceux ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- Jamais
- Rarement
- Parfois
- Régulièrement
- Ne se prononce pas

Question 27*. À quelle fréquence regardez ou écoutez-vous des contenus où interviennent des chercheuses ou des chercheurs qui travaillent sur le handicap ou le vieillissement (podcast, émissions TV ou radio, vidéos, etc. – veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) ? :

Filtre. Répondent à cette question l'ensemble des répondants, exceptés ceux ayant répondu « chercheuse ou chercheur (titulaire ou contractuel) travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » ou « doctorante ou doctorant, travaillant sur les thématiques du handicap ou du vieillissement » à la question 3.

- Jamais
- Rarement
- Parfois
- Régulièrement
- Ne se prononce pas

Question 28*. À quelle fréquence assistez-vous à des évènements (à distance ou en présentiel) où interviennent des chercheuses ou des chercheurs travaillant sur le handicap et le vieillissement (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) ? :

- Jamais
- Rarement

- Parfois
- Régulièrement
- Ne se prononce pas

Question 29. Commentaire libre (veuillez écrire votre réponse ici) :

Aide. Partagez vos remarques, réflexions, etc. à l'issue de ces premières questions, précisez vos réponses.

C'est bientôt fini !

Question 30*. A présent, si l'on vous dit « liens entre sciences et société », citez trois mots (ou groupe de mots) qui vous viennent à l'esprit (veuillez écrire vos réponses) ici) :

- Proposition 1 :
- Proposition 2 :
- Proposition 3 :

Aide. Cette question vous a été posée en début de consultation. On vous propose d'y répondre à nouveau pour voir si de nouveaux mots ou groupes de mots vous viennent à l'esprit.

Question 31. Commentaire libre général sur l'ensemble de la consultation (pour préciser une réponse, partager un nouvel élément, etc. - veuillez écrire votre réponse ici) :

Question 32*. Je souhaite recevoir les résultats de la consultation et les informations sur la suite des travaux relatifs à la préfiguration d'un dispositif visant à soutenir les liens entre la science et la société dans le domaine du handicap et du vieillissement (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

- Oui
- Non

Question 33*. Je suis d'accord pour participer à un entretien collectif dont l'objectif est d'approfondir les sujets évoqués dans le cadre de cette consultation (veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes) :

- Oui le mardi 18 mars après-midi en présentiel à Paris
- Oui le vendredi 21 mars matin en visio
- Oui, mais je ne suis pas disponible sur les créneaux proposés
- Non

Question 34. Si oui à l'une des questions précédentes, précisez votre adresse mail (veuillez écrire votre réponse ici) :

Aide. Si vous ne souhaitez pas corrélérer vos réponses à cette consultation à votre adresse mail, vous pouvez nous envoyer un mail nous indiquant votre intérêt à participer à un entretien collectif ou à recevoir de l'information sur la suite des travaux.

Merci pour votre contribution !

Vos réponses vont nous être très utiles pour nourrir les travaux de préfiguration d'un dispositif visant à soutenir les liens entre sciences et société sur les thématiques du handicap et du vieillissement.

Annexe 3 – Liste des personnes rencontrées dans le cadre des entretiens individuels

Sébastien BUTHION, responsable de la communication, délégation Rhône-Auvergne du CNRS, coordinateur du réseau Science avec et pour la société (SAPS).

Fabian DOCAGNE, responsable du service sciences et société Inserm.

Marianne HERARD, responsable de la valorisation et des programmes scientifiques, Maison des sciences de l'homme (MSH) Paris-Nord.

Guillemette JACOB, co-fondatrice et directrice et **Fairley LE MOAL**, responsable scientifique, Seintinelles

Fatima KHALLOUK, chargée de mission développement et plaidoyer, et **Julie BERTHOLON**, responsable lobbying, réseaux et partenariats, Fédération des aveugles de France.

Sarah KITAR, responsable des liens science-société et de la valorisation de la recherche, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).

Jérôme LANIAU, fondateur de la plateforme de valorisation scientifique Trois petits points.

Vincent LEGER, chargé de recherche pour la Fondation Croix-Rouge.

Anne MARCILHAC, maîtresse de conférences HDR en neuroscience, Ecole pratique des hautes études, directrice et co-fondatrice de l'Institut transdisciplinaire d'étude du vieillissement (ITEV) et **Murphy VERGER**, chargée de gestion administrative et d'aide au pilotage, ITEV.

François MASSOLO-MARTINEZ, conseiller technique à la direction innovation, évaluation, stratégie, Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph).

Odile MAURIN, conseillère municipale et métropolitaine, mairie de Toulouse, présidente d'Handi-social, association de défense des droits des personnes handicapées et de lutte contre le validisme.

Jean-Baptiste MERILHOU, délégué science avec et pour la société, responsable du pôle sciences en société, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Christine MILLERON et **Agnès LUCAS**, ESOPA-Production, porteuses du projet Vieillir vivant.

Thibaud MOULAERT, maître de conférences HDR en sociologie, Université Grenoble-Alpes.

Maxime OILLAUX, chef de projet participation des personnes, Secrétariat général au Comité interministériel du handicap (SG CIH), et **Céline POULET**, secrétaire général, SG CIH.

Ciro PIZZO, professeur associé, membre du comité exécutif du Cerc, Centre de gouvernementalité et disability studies Robert Castel de l'Université suor Orsola Benincasa de l'Université de Naples.

Jean-François QUILLIEN, président de l'ADAPEI 29.

Jean-François RAVAUD, directeur de recherche émérite, Inserm, membre du Conseil scientifique du PPR Autonomie, ancien directeur et co-fondateur de l'Institut fédératif de recherche sur le handicap (IFRH).

Carole SALERES, conseillère nationale emploi, travail, formation et ressources, APF France handicap.

Marion SCHEIDER-YILMAZ, post-doctorante en sociologie au Laboratoire PACTE pour la recherche franco-allemande SPAGE (ANR/DFG).

Bruno TORREGROSSA, chargé de mission accompagnement des pratiques et recherche, Fondation Falret.

Hélène TROUVE, responsable du pôle animation et valorisation de la recherche, Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav).

Damien VANNESTE, maître de conférences en sociologie, Université catholique de Lille.

Annie DE VIVIE, fondatrice des médias Agevillage et Agevillagepro.

Annexe 4 – Bibliographie

Ouvrage

MILLOT Glen, Boutiques des sciences - La recherche à la rencontre de la demande sociale, Éditions Charles Léopold Mayer, 2019, 200 p.

Revues

Santé publique et grand âge. (1997). Actualité et dossier en santé publique, (20),
<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=adsp-20.pdf>

Santé publique et grand âge. (1997). Actualité et dossier en santé publique, (21),
<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=adsp-21.pdf>

Coproduire les savoirs : une urgence scientifique et démocratique. (2025). Mouvements, (119),
<https://shs.cairn.info/revue-mouvements-2025-1?lang=fr>.

TUC, [Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances](#)

Articles scientifiques

ALBRECHT Gary L., RAVAUD J.-F., STIKER Henri-Jacque, (2001). L'émergence des disability studies : état des lieux et perspectives. In: Sciences sociales et santé. Volume 19, n°4, 2001. pp. 43-73. DOI :
<https://doi.org/10.3406/sosan.2001.1535>

BONNEUIL Christophe (2004). Les transformations des rapports entre sciences et société en France depuis la Seconde Guerre mondiale : un essai de synthèse, colloque Sciences, *Médias et Société*, 15-17 juin 2004, Lyon, ENS-LSH, http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=56

BOURDIEU, P. (2022). Y a-t-il un besoin des sciences sociales ? Actes de la recherche en sciences sociales, 243-244(3), 62-73. <https://doi.org/10.3917/arss.243.0062>.

CASAGRANDE, A. (2019). Associons nos savoirs : pour une démocratie des expériences. Vie sociale, 25-26(1), 61-70. <https://doi.org/10.3917/vsoc.191.0061>

Capdroits, des co-chercheurs de la démarche. (2021). Une recherche citoyenne sur l'article 12 de la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées. ALTER, pp. 165- 176.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1875067220300419>

CAUNE, Jean (2008). La culture scientifique : une médiation entre sciences et société. *Lien social et Politiques*, numéro 60, automne 2008, p. 37–48. <https://doi.org/10.7202/019444ar>

GARDIEN Ève, (2017). Qu'apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales ? Vie sociale, 2017/4 n° 20, p.31-44. DOI : 10.3917/vsoc.174.0031. URL : <https://shs.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-4-page-31?lang=fr>.

GROSS, Olivia et Gagnayre, Rémi (2021). Diminuer les injustices épistémiques au moyen d'enseignements par et avec les patients : l'expérience pragmatiste de la faculté de médecine de Bobigny. Canadian *Journal* of Bioethics / Revue canadienne de bioéthique, 4(1), 70–78. <https://doi.org/10.7202/1077628ar>

GODRIE, Baptiste et DOS SANTOS Marie (2017), « Présentation : inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. » Sociologie et sociétés, volume 49, numéro 1, printemps 2017, p. 7–31.
<https://doi.org/10.7202/1042804ar>

L'agora de l'autonomie : vers un dispositif partagé de soutien aux lien science-société
Rapport complet de l'étude de faisabilité

GODRIE Baptiste, (2021), Intégration des usagers et usagères et extractivisme des savoirs expérientiels : une critique ancrée dans le modèle écologique des savoirs dans le champ de la santé mentale. *Participations*, 2021/2 N° 30, p.249-273. DOI : 10.3917/parti.030.0249. URL : <https://shs.cairn.info/revue-participations-2021-2-page-249?lang=fr>

GUYON Etienne et MAITTE Bernard, (2008) « Le partage des savoirs scientifiques », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 22 | mis en ligne le 03 octobre 2010, <https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.8322>

JEANNE, Y., FOURNIER, J. et COUTURE, G. (2019). Faire de la recherche avec et pour des personnes ayant une déficience intellectuelle Construction d'un programme de formation visant à faciliter leur accès à la sexualité et à la vie amoureuse. *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, 87(3), 223-239. <https://doi.org/10.3917/nresi.087.0223>.

LOBOS BALCARCE Sergio (2016) , « Le Croisement des savoirs : une épistémologie de la reconnaissance », *Revue Quart Monde* [En ligne], 240 | 2016/4, <https://www.revue-quartmonde.org/6743>

PIHET, V. (2017). Dingdingdong – Institut de coproduction de savoir sur la maladie de Huntington ou l'art d'être concerné. *Revue française d'éthique appliquée*, 3(1), 124-131. <https://shs.cairn.info/revue-francaise-d-ethique-appliquee-2017-1-page-124?lang=fr>

PINAULT, M. (2006). Chapitre 11. Les scientifiques et le front populaire. Dans *Sous la direction de X. Vigna, J. Vigreux, S. Wolikow Le pain, la paix, la liberté : Expériences et territoires du front populaire* (p. 173-194). Éditions sociales. <https://doi.org/10.3917/edso.vigna.2006.01.0173>.

RAVAUD Jean-François et FARDEAU Michel (2007), [La science face au handicap : un champ de recherche à construire, In Ministère de la santé et des solidarités](#) , "Quelles trajectoires d'insertion pour les personnes handicapées?", *Editions ENSP*, coll Echanges Santé Social, 125-132

RAVAUD J-F (2004), *La recherche sur le handicap en France : un retard à combler*. ADSP Actualité et dossier en santé publique, revue du Haut Comité de la santé publique. La Documentation Française.

THIBAULT Martin. (2022). « C'est pas évident de prendre la vérité dans la gueule » Notes sur le retour de l'enquête aux enquêtés. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 243-244(3), 124-137. <https://doi.org/10.3917/arss.243.0124> .

Rapports et documents institutionnels

[Rapport triennal de l'Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap](#), Remis à la ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale le 10 mars 2011

Rapport de François Houllier et Jean-Baptiste Merilhou-Goudard :: [Les sciences participatives en France](#) , remis à la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation le 6 février 2016

Rapport de l'IGESR, [Cartographie des actions conduites par les établissements d'enseignement supérieur \(université et écoles\) en matière de relation entre science et société](#) remis à la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, mars 2021

Rapport : [La recherche participative comme mode de production des savoirs](#), un état des lieux des pratiques en France, Sciences Citoyennes, 2013

Rapport [Quelle politique scientifique pour entrer dans le 21e siècle ? Vers un nouveau contrat entre recherche et société](#), sciences Citoyennes 2004

L'agora de l'autonomie : vers un dispositif partagé de soutien aux lien science-société
Rapport complet de l'étude de faisabilité

Rapport de préfiguration de la Boutique des Sciences de Lille : « L'atelier des savoirs partagés » [Charte des sciences et recherches participatives](#), 2017

Contrats d'objectifs entre l'État et le Centre national de la recherche scientifique : [CO 2015-2018 / COP 2019-2023 / COMP 2024-2028](#)

[Feuille de route ministérielle SAPS](#), Ministère de l'enseignement supérieur , de la recherche et de l'éducation, 2021

[Livret de réflexion sur le transfert des connaissances issues de la recherche](#), FIRAH ,2022

Brochure: [Le Tiers-secteur scientifique](#), Sciences Citoyennes, 2020

Sciences citoyennes: [l'expertise et la recherche associative et citoyenne en France](#), 2004

Ressources en ligne

Site du Ministère de l'enseignement supérieur et notamment la [page de la stratégie ministérielle Sciences, recherche et société](#) [Site du réseau européen Living Knowledge](#)

[Site de l'association Sciences Citoyennes](#)

[Site internet de l'équipe Renard](#), sur le transfert des connaissances

[Pages internet de la boutique des Sciences de Lyon 2](#)

[Pages internet de la Boutique des Sciences de Lille](#)

[Site internet de l'initiative Société Inclusive](#)

[Site internet de l'Agence nationale de la recherche \(ANR\)](#)

[Site internet de l'association Seintinelle](#)

Autres ressources

Interview de Michel Dubois dans The Conversation : [Les Français font-ils confiance aux sciences ?,](#)

Brochure militante : [N'étudiez pas les pauvres et les sans-pouvoirs, tout ce que vous direz sera utilisé contre eux](#), 2024

Article de blog de Valery Ridde : [Le courtage en connaissances: une profession d'intermédiation urgente à créer!](#)

[Charte des membres du réseau des Boutiques des sciences francophones](#)

Annexe 5 - Les liens science-société, de qui et de quoi parle-t-on ?

Le texte ci-après reprend tout ou partie d'un document de travail rédigé dans le cadre des travaux du GT. Il doit être considéré avec ce statut de document de travail.

Parce qu'elle renvoie à des démarches très diverses, il nous semble important de préciser comment nous entendons la notion de « liens science-société » dans le cadre de cette étude. Nous l'appréhendons dans toutes ses dimensions d'interaction possibles, dans une logique de rencontre, d'association à l'activité de recherche, et non comme une simple diffusion descendante des connaissances académiques.

Ainsi, ces liens ne se résument pas à un mouvement unilatéral depuis le monde académique vers un « grand public » ou vers les « décideurs ». Ils englobent un ensemble plus vaste de relations, qui peuvent articuler :

- L'expression de besoins adressés à la recherche à partir de préoccupations sociales (parfois appelée « demande sociale ») et leur prise en compte dans l'orientation des travaux scientifiques ou du partage d'outils et de connaissances ;
- La rencontre, le croisement des savoirs et la valorisation des différents types d'expertise ;
- La production partagée des connaissances à travers des démarches de coconstruction (également appelée recherche participative) ;
- L'ouverture des résultats scientifiques, à travers le libre accès aux connaissances ;
- Un continuum allant de la diffusion (sous des formats variés) à l'utilisation des savoirs dans l'action publique, les pratiques et les dynamiques de transformation sociale — autrement dit, un transfert de connaissances envisagé comme une démarche interactive, où les savoirs circulent, se rencontrent, se confrontent et parfois se transforment ;

Soutenir les liens entre science et société, c'est donc encourager cette diversité d'interactions possibles.

Cette conception est en accord avec la définition esquissée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) au terme d'une consultation, qui parle de « l'ensemble des espaces de porosité, des lieux d'interface, des opportunités d'interaction et des moments d'échange entre la science (somme des connaissances scientifiques unanimement partagées), la recherche (processus de production et de développement de nouveaux savoirs), et la société (addition des individus, collectifs et groupes sociaux qui la composent). »

Elle rejoint la notion de science ouverte telle que définie par l'Union européenne ou reprise, par exemple, par l'Inrae. Cette approche intègre la participation à la recherche, alors que les institutions françaises en proposent souvent une définition plus restreinte, centrée sur l'accès libre aux publications scientifiques. C'est également ce que l'on peut désigner par « recherche participative », entendue de manière large, pour désigner une diversité de modalités de participation à la recherche.

De quoi parle-t-on ? Panorama des dynamiques existantes en matière de liens science-société

Afin de mieux situer notre projet dans le paysage actuel, cette section propose un rapide panorama des formes de relations entre sciences et société aujourd'hui mises en œuvre dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Il ne s'agit pas d'être exhaustif, mais de dégager quelques repères utiles pour se positionner par rapport aux pratiques existantes, en identifiant les logiques à l'œuvre, les niveaux d'implication des publics, et les enjeux soulevés par ces démarches.

Ce panorama s'appuie sur le rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) remis en mars 2021 à la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation,

intitulé « Cartographie des actions conduites par les établissements d'enseignement supérieur (universités et écoles) en matière de relation entre science et société ». À noter que ce rapport est antérieur à la mise en place du programme Science avec et pour la Société (SAPS)

Le rapport IGÉSR distingue trois grandes catégories d'actions en fonction du degré d'engagement des publics :

La diffusion des connaissances scientifiques, activité largement répandue et qui semble aujourd'hui pleinement intégrée dans les activités des établissements. Ici, les publics sont peu ou pas impliqués dans le dispositif de transmission des savoirs ou d'information. Les démarches sont descendantes et déployées par les services communication ; il s'agit de rapprocher des résultats de recherche de questions sociales. Pour autant, le rapport relève que « la réflexion sur les cibles visées s'avère lacunaire » : les établissements entrent par le format plutôt que par les cibles. Cela a pour conséquence l'absence d'action vers des publics stratégiques (décision publique, presse, instances représentatives sur les territoires, etc.).

La promotion de la culture scientifique, avec des modalités plus participatives telles que l'ouverture des laboratoires, l'intervention en milieu scolaire (contraste ici avec leur faible reconnaissance institutionnelle comme acteurs des politiques éducatives) ou encore l'organisation sur les territoires d'action de type « festival de science ». Se développe de plus en plus une « approche culturelle » des liens sciences-société. Une partie de ces actions de culture scientifique sont portées par des acteurs extérieurs à l'enseignement supérieur et la recherche. Les établissements n'interviennent qu'en tant que pourvoyeurs d'expertise scientifique pour des actions conçues par d'autres ; la relation partenariale mérriterait d'être repensée.

Les sciences participatives, encore peu présentes, mais émergentes, se déploient souvent à l'échelle d'un laboratoire. Elles supposent une connaissance approfondie de son territoire d'intervention et de ses acteurs pour les établissements, ainsi qu'une organisation interne susceptible d'être soutenante.

Sur cette dernière catégorie d'action, notons qu'il existe une diversité dans les termes mobilisés pour définir l'implication des citoyens dans les protocoles de recherche, conduisant parfois à un flou entre ce qui relève de la recherche participative et ce qui a trait aux sciences participatives. Dans le cadre de cette étude et de ce rapport, nous nous appuierons sur une distinction déjà formulée dans plusieurs travaux, en particulier ceux portés par l'association Sciences Citoyennes ou présentés dans le rapport Houllier sur les sciences participatives, qui permettent de différencier ces deux logiques d'engagement dans la recherche..

Nous utiliserons donc le terme recherche participative pour désigner les démarches dans lesquelles des acteurs non académiques (personnes concernées, collectifs, professionnels, citoyens...) sont impliqués dans tout ou partie du processus de recherche, depuis la formulation des questions jusqu'à l'analyse des résultats et leur diffusion. Elle repose sur la co-construction des savoirs et sur le dialogue entre différents types d'expertises (scientifique, d'usage, de terrain...), avec une attention portée aux rapports sociaux et aux asymétries qui traversent la production des connaissances. Si cette dimension critique est parfois difficile à traduire pleinement dans la mise en œuvre, elle constitue néanmoins un principe structurant de ces démarches. Ces recherches sont souvent mobilisées dans des contextes d'émancipation, de lutte ou de transformation sociale, ou dans une volonté de produire des savoirs situés et utiles. Elles permettent aussi d'ouvrir de nouvelles directions de recherche, sur des sujets non repérés ou peu explorés par les chercheurs, voire de bousculer certaines postures épistémologiques comme le montrent les travaux scientifiques s'intéressant à ces démarches.

Il s'agit donc d'une logique distincte de celle des sciences participatives regroupant des initiatives où des citoyens contribuent à la collecte de données, souvent à grande échelle, dans le cadre de protocoles définis par des chercheurs. Ce modèle est très développé dans les sciences environnementales, la biodiversité, ou

l'astronomie, et vise généralement à renforcer l'observation, à enrichir les bases de données scientifiques, ou à sensibiliser aux enjeux scientifiques. L'implication se situe principalement au niveau du recueil de données, mais pas dans la conception des recherches ou l'interprétation des résultats.

Revenons, pour conclure ce panorama, aux orientations soulignées par le rapport IGÉSR : celui-ci met en évidence l'enjeu, pour les années à venir, d'une stabilisation par les établissements d'une feuille de route pleinement articulée à leur stratégie scientifique. Celle-ci pourrait se traduire par une offre de service à destination des territoires, alliant retombées sociétales et bénéfices économiques.

De qui parle-t-on ? Les contours flous de « la science » et de « la société »

Dans cette étude, nous avons fait le choix d'employer l'expression « science-société », en utilisant le singulier pour les deux termes. L'usage courant privilie souvent la forme « sciences-société », mettant « sciences » au pluriel pour refléter la diversité des disciplines, tout en maintenant le singulier pour « société ». Notre choix vise à éviter cette dissymétrie. Pour autant, cette formulation n'est pas satisfaisante. Parler de « science » et de « société » revient à constituer et séparer deux entités qui ne sont pourtant ni homogènes, ni entièrement distinctes. Nous revenons ci-dessous sur ce que recouvrent, dans cette expression, les termes « science » et « société ».

Côté « science », il y a des disciplines variées, des méthodes diverses, des positionnements épistémologiques différents, des statuts (chercheurs titulaires ou non, enseignants-chercheurs, post-doctorants, doctorants, ingénieurs de recherche, chercheurs indépendants, personnels de soutien ou d'animation de la recherche) et des institutions d'exercice également divers (universités, écoles, associations). Les conditions d'emploi, les possibilités d'engagement et la reconnaissance institutionnelle varient fortement selon les établissements, les champs disciplinaires, les trajectoires et les modes de financement.

Côté « société », on trouve une grande diversité de situations, d'organisations, de rôles et de positionnements par rapport à la recherche. Cela inclut des personnes directement concernées par les enjeux sociaux étudiés, des acteurs de terrain, des structures associatives, des collectifs, des décideurs, des professionnels, des journalistes etc. Ces acteurs présentent une grande diversité en termes de diplômes (certains étant eux-mêmes titulaires d'un doctorat), de savoirs et d'expériences.

L'expression « science-société » tend à aplatiser la complexité de ce qui constitue la société, en effaçant notamment le rôle spécifique des décideurs publics — eux-mêmes très divers, et qui jouent par ailleurs un rôle structurant dans l'orientation de la recherche — celui des acteurs économiques (que nous prendrons peu en compte dans cette étude) ou encore celui des organisations intermédiaires (associations, syndicats), par rapport aux citoyens.

Lorsqu'on tente de cartographier les acteurs en les répartissant de manière binaire entre le pôle « science » et le pôle « société », on se heurte ainsi rapidement à une difficulté : cette distinction ne tient pas. Les frontières sont floues, les positions souvent hybrides, et les rôles multiples. Tout d'abord, Par ailleurs, « il n'y a pas entre « science » et « société » deux entités séparées, puisque l'activité scientifique est une activité collective exercée en un lieu et en un temps, donc une activité sociale. ». Par ailleurs, des chercheurs peuvent être impliqués dans des associations militantes ou siéger dans des instances de décision publique. Ils peuvent également être directement concernés par les sujets ou en tant que proches. Des professionnels de terrain ou des citoyens peuvent contribuer à des travaux de recherche, être eux-mêmes titulaires d'un doctorat ou engagés dans des dynamiques de co-construction des savoirs.

Notre étude de faisabilité, notamment à travers les réponses au questionnaire, a par ailleurs révélé la présence significative d'acteurs qui se reconnaissent à l'interface entre science et société: professionnels de

la médiation, chercheurs employés par des organisations issues de la société civile, associations qui produisent ou financent des recherches, institutions articulant savoirs scientifiques et politiques publiques, co-chercheurs engagés dans des démarches participatives, etc.. Ces acteurs jouent un rôle de médiation, de mise en relation, de valorisation des savoirs et des pratiques issues de contextes variés. Ils contribuent à faire exister des espaces intermédiaires, hybrides, entre science et société, que l'association Sciences Citoyennes désigne par la notion de "tiers-secteur scientifique". Les institutions, quant à elles, ne sont pas monolithiques : certaines relèvent à la fois de la recherche, de l'expertise et de la décision publique. Ce constat invite plutôt à penser les liens science-société non pas comme une relation entre deux pôles distincts, mais comme un espace d'interactions multiples, traversé par des logiques diverses, des positionnements mouvants et des enjeux de reconnaissance, de pouvoir et de traduction entre mondes.

Dans la perspective de construire un dispositif visant à soutenir les liens entre « science » et « société », ce constat d'une grande hétérogénéité et d'une porosité entre ces sphères invite à concevoir une approche flexible, proposant des actions et des modalités de rencontre adaptées à la diversité des publics concernés. La pluralité des acteurs, de leurs attentes et de leurs formes d'engagement appelle à réfléchir au « pour » et « avec qui » agir, afin d'élaborer un projet qui intègre les enjeux spécifiques de chacun.

Historique et état des lieux

Notre projet s'inscrit dans un mouvement de fond, un tournant participatif qui, depuis plusieurs années, renouvelle les liens entre science et société. Cette dynamique traverse aujourd'hui l'ensemble des disciplines et des institutions de recherche, en lien avec des enjeux éthiques, politiques et sociaux devenus incontournables. Il ne s'agit pas seulement d'une tendance, mais d'un aspect constitutif de la manière dont la recherche se conçoit, se mène et se partage aujourd'hui. A l'occasion de la LPR 2021, le ministère de l'ESR affirme ainsi que « la relation science-société doit désormais être reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique ». La connaissance de ce contexte, des initiatives existantes ou passées, des politiques publiques à l'œuvre, et des débats qui entourent ces rapports entre science et société nous est apparue nécessaire pour concevoir notre projet. Cette contextualisation nous fournit des éléments de compréhension utiles pour évaluer la faisabilité de notre démarche, identifier des opportunités, et repérer des points de vigilance.

Une conception instrumentale et descendante de la science dans la société

Les relations entre sciences et société en France ont connu d'importantes évolutions au cours du XXe siècle, en lien avec les transformations des politiques de recherche, les rapports entre savoirs et pouvoir, et les attentes de la société civile. À l'enthousiasme des débuts pour une science porteuse de progrès social a succédé, après la Seconde Guerre mondiale, un modèle centralisé dans lequel l'État investit massivement dans la recherche, au service de la modernisation industrielle, sanitaire et militaire.

Ce modèle technocratique, dominant durant les Trente Glorieuses, repose sur une forte proximité entre décideurs scientifiques, politiques et économiques. Il s'accompagne d'une vision peu discutée de la science comme moteur de développement, principalement au service de l'efficacité économique et du progrès technique. Dans ce cadre, les liens entre sciences et société sont pensés sous l'angle de leur contribution à la croissance et à la compétitivité : les recherches sont valorisées selon leur potentiel de transfert technologique, et les partenariats entre laboratoires publics et grandes entreprises sont encouragés.

Cette orientation s'intensifie dans les années 1980 et 1990, avec une politique de soutien à l'innovation inspirée du modèle américain de partenariat public-privé : promotion des pôles technologiques, appui aux entreprises, incitations à la coopération entre recherche publique et industrie.

Parallèlement, la France développe une politique de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), dans une dynamique souvent marquée par une conception descendante de la diffusion des savoirs. Les lois d'orientation de 1982 et 1983 attribuent aux universités la mission de participer à la diffusion de l'information scientifique et technique. S'ensuivent la création de la Cité des sciences, des centres de CSTI, ou encore de la Fête de la science.

Contrairement à d'autres pays qui expérimentent dès cette époque des formes de participation citoyenne à la recherche (boutiques des sciences, conférences de consensus...), la France reste attachée à un modèle centralisé et vertical. Les dispositifs de vulgarisation dominant, tandis que les rares expériences participatives (comme la boutique des sciences de Lyon) sont marginales ou éphémères. Les aspirations à une science plus démocratique peinent à trouver une place durable dans les politiques publiques.

Émergence de démarches participatives et reconnaissance institutionnelle progressive

À partir des années 1990, plusieurs dynamiques viennent questionner ce modèle. Une série de crises sanitaires et environnementales (sang contaminé, OGM, amiante, etc.) ébranle la confiance dans les institutions scientifiques et interroge leur proximité avec le pouvoir politique et économique. Dans ce contexte, la société civile s'organise pour produire de la contre-expertise, valoriser des savoirs situés, et réclamer une science plus ouverte et plus responsable. Des approches intégrant les savoirs situés et des dispositifs participatifs se développent (conférences de citoyens, agences sanitaires, forums hybrides). Un « tiers secteur » de la recherche émerge, associant expertise citoyenne, innovation coopérative et recherche associative.

À partir des années 2000, les politiques européennes soutiennent ce tournant : le 5e programme-cadre de recherche et développement de l'UE « fait ressortir l'impératif de répondre à la demande sociale » et le plan d'action Science et société lancé par la commission européenne en 2001 permet l'émergence d'une deuxième génération de Boutiques des sciences (BDS) en Europe et en France (Cachan, Grenoble, Lyon, Lille), soutenue par une démarche de réseau européenne : Living knowledge. Les programmes européens qui suivront poursuivent le soutien à ces dynamiques, parfois sous la pression de mobilisations collectives, comme en témoigne l'intégration du programme SWAFS dans Horizon 2020, initialement écarté au profit d'un partenariat renforcé avec l'industrie.

En France, les politiques nationales tardent à reconnaître ces évolutions et ce sont surtout les régions (Île-de-France, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais...) qui portent des dispositifs de soutien à des recherches co-construites entre chercheurs académiques et acteurs associatifs.

À l'échelle nationale, ce n'est d'ailleurs pas du Ministère de l'enseignement et de la recherche qui émane le premier programme dédié aux démarches de recherche participative, mais du Ministère de l'environnement. Le programme REPÈRE lancé en 2010 finance des projets associant chercheurs et organisations de la société civile.

La loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche de 2013 « montre l'évolution de la perception des institutions vis-à-vis des interactions sciences-société ». Elle appelle au « renforcement des interactions entre sciences et société » et à « valoriser les résultats de la recherche au service de la société » en appui au développement de « la capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations reconnues d'utilité publique et aux politiques menées pour répondre aux défis sociaux ». Le rapport Houllier (2016) souligne la nécessité d'un soutien structurel aux partenariats entre chercheurs et citoyens impliqués à toutes les étapes du processus scientifique.

Des structures comme le GDR PARCS (2014–2017, CNRS), le collectif Sciences Citoyennes (fondé en 2002) ou l’association ALLISS (2015) contribuent à structurer et outiller ces démarches (méthodes, formations, réseaux).

Le contexte récent : Entre injonction politique et précarité opérationnelle

Dans les années 2010, un reflux global met en difficulté de nombreuses initiatives articulant sciences et société, révélant leur forte dépendance aux conjonctures politiques. La recomposition des régions et l’absence de pérennisation des appels à projets rendent visibles la fragilité structurelle de ces démarches. À l’échelle nationale comme régionale — en particulier après les élections de 2015 —, on observe un retour marqué à une logique centrée sur l’innovation. Le changement de nom du ministère constitue un indicateur significatif de cette orientation. La relation entre recherche et société est alors principalement envisagée à travers le prisme de la compétitivité économique, au détriment des approches fondées sur le dialogue démocratique ou l’intérêt général. Ce mouvement s’accompagne d’un paradoxe : jamais les discours appelant à une participation accrue de la société n’ont été aussi présents.

Dans ce contexte, les acteurs du tiers secteur scientifique poursuivent leurs engagements, en s’appuyant sur des collaborations durables, en diversifiant leurs modes d’action, et en tissant des réseaux favorisant la mutualisation et les synergies. Des initiatives portées de l’intérieur même de l’ESR, telles que le réseau sur la responsabilité sociale des universités, interrogeant la responsabilité épistémique des établissements, et appellent à des savoirs plus utiles, accessibles et appropriables par la société. Les recommandations révisées de l’UNESCO en 2017 appellent les chercheurs à contribuer de manière constructive à l’amélioration du bien-être, à la protection de l’environnement et à la réalisation d’idéaux collectifs.

En 2018, le Plan national pour la science ouverte impose l’accès libre aux publications issues de la recherche financée sur fonds publics. La stratégie interministérielle « Science avec et pour la société » (SAPS), introduite par la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) en 2021, affirme la volonté gouvernementale de rehausser les relations sciences-société au rang des priorités. Le programme SAPS consacre ainsi 1 % du budget d’intervention de l’ANR à des actions dans ce domaine. Il transpose à l’échelle française les orientations du programme européen SWAFS, reflétant l’influence des cadres européens sur les politiques nationales. Cependant, ce modèle fondé sur des financements par projet, souvent limités dans le temps, soulève la question de la pérennité des initiatives.

Dans ce contexte ambivalent, les Boutiques des sciences connaissent un regain d’intérêt, portées par des dynamiques européennes. Mais les discussions actuelles sur le futur programme-cadre FP10, où l’accent mis sur la compétitivité semble renforcé, nourrissent des inquiétudes quant à l’avenir des politiques européennes en matière de liens sciences-société.

Annexe 6 – Analyse de l'évolution de la place des liens science-société dans la stratégie du CNRS depuis 2015)

Le texte ci-après reprend tout ou partie d'un document de travail rédigé dans le cadre des travaux du GT. Il doit être considéré avec ce statut de document de travail.

La lecture des contrat d'objectif est de performance (COP) entre l'Etat et le CNRS permet d'analyser l'évolution de la place des liens sciences-société dans le projet stratégique de l'organisme.

Dans le contrat d'objectif 2015-2018, cinq objectifs sont listés, dont le quatrième intitulé « Valoriser et diffuser les résultats de la recherche ». **Valoriser les résultats de la recherche** renvoie pour l'essentiel aux **activités relevant du soutien à l'innovation et des relations avec les entreprises** (faciliter la création d'entreprise, prise de participation dans les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT), dépôt de brevets, création de laboratoires communs, fond d'amorçage pour les innovations de rupture, etc.). Une autre ambition affichée est de **faire émerger une science ouverte**, avec l'enjeu à l'époque de **mieux partager et donner de la visibilité aux connaissances produites vers la communauté scientifique internationale** (utilisation des standard d'affichage), de **favoriser l'accès à la connaissance existante pour les acteurs académiques** (barrières tarifaires pour accéder aux ressources numériques) et de **renouveler les relations science et citoyen** (adresser – avec retard par rapport aux autres organisations - la question du partage de la production des connaissances, entendue sous l'angle de la participation au recueil de données, meilleure prise en compte des productions de chercheurs à destination de la société, création du média grand public CNRS Le journal, etc.).

Dans le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2019-2023, le titre 6 (sur 10) concerne « La science dans la société et la science ouverte ». Il y est réaffirmé que les scientifiques doivent continuer à prendre pleinement leur place dans la société, et **définitivement abandonner le modèle descendant d'une autorité académique censée s'imposer aux citoyens peu informés**. Aussi est fixé l'objectif d'une **professionnalisation des activités de médiation scientifique** à destination de publics qui sont précisés : les enseignants, les médias, le grand public et la décision publique (mise en place des expertises collectives). Par ailleurs, en lien avec les défis sociaux retenus dans le COP, des **expériences de sciences participatives sont prévues**. La **science ouverte** est indiquée comme paradigme dans lequel le CNRS souhaite inscrire son action de partage des publications et des données de la recherche à toutes et tous (favoriser l'édition scientifique ouverte, développer une culture de la données, faire évoluer l'évaluation individuelle des chercheurs, etc.).

Dans le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2024-2028, le titre 4 (sur 9) affiche l'ambition de « Mettre [la] recherche fondamentale au service de la société », avec l'identification de six défis scientifiques transversaux, et une **action tournée vers le monde économique et industriel d'une part, et l'aide à la décision et à la compréhension d'autre part**. Côté monde économique et industriel, l'objectif premier est **d'accroître la culture de l'innovation** au sein du CNRS de manière à « donner envie » à un nombre croissant de personnels de recherche d'initier des actions de valorisation de leurs résultats. Côté aide à la décision et à la compréhension, il s'agit pour l'essentiel de **consolider les initiatives existantes visant à faire le pont entre les chercheurs et le reste de la société** (mission pour l'expertise collective, pôle affaires publiques, etc.), de développer la **formation par la recherche aux grands enjeux contemporains** (création de l'Académie du CNRS – nom provisoire) et de **renforcer la communication vers le grand public** (refonte de l'écosystème d'information numérique, ouverture d'un centre de médiation scientifique

Finalement, le CNRS a, au fil des années, évolué dans la manière de présenter les enjeux autour des liens science-société dans ses documents stratégiques. Fortement pensés autour des liens avec le monde socio-

économique, une définition plus large de « la société » a émergé avec l'identification d'autres publics, et d'autres actions visant à soutenir le « transfert » des connaissances, notamment issues des recherches en sciences humaines et sociales. Pour autant, **les actions et les moyens alloués par le CNRS aux relations avec le monde économique restent sans commune mesure avec ceux visant à soutenir le dialogue avec la société civile.** Aussi, ces liens sont accompagnés, dans le premier cas, par des professionnels dédiés qui travaillent au côté des chercheurs ; le programme de recrutement de 100 ingénieurs transfert vers le monde économique n'a pas eu son pendant vers le monde social, et ce sont encore beaucoup les chercheurs qui sont mobilisés dans le travail de médiation scientifique, alors même que de nouveaux métiers se développent, mais souvent hors du monde de l'ESR, qui devient alors prestataire de ces acteurs privés.

Annexe 7 – Les acteurs de la recherche en sciences humaines et sociale dans le champ de l'autonomie et leurs liens avec la société au travers de leurs actions

Le texte ci-après reprend tout ou partie d'un document de travail rédigé dans le cadre des travaux du GT. Il doit être considéré avec ce statut de document de travail.

1967

Création de la Fondation nationale de gérontologie (FNG) à l'initiative de la CNAV, la Cnam, l'Arrco, l'Agirc, la MSA, la Caisse des Mines, l'Organic, la Cancava, l'EDF, la SNCF, les ministères des Affaires sociales, de l'Économie, de l'Agriculture et de l'Éducation nationale, l'Assistance publique, l'Inserm et l'Association Claude-Bernard. A sa création, **l'objectif affiché est d'intégrer et de coordonner les travaux poursuivis par les médecins, les psychologues, les sociologues, les économistes concernant le vieillissement**. Cette fondation est tout autant un lieu de recherche, d'enseignement et de rencontre (production de recherche, animation de groupes de travail, organisation d'évènements scientifique, activité d'enseignement, etc.), qu'un lieu d'information, de documentation et d'édition (base de données sur les recherches en cours, annuaire des chercheuses et chercheurs, centre de documentation, publication d'une revue scientifique trimestrielle, etc.). **Elle cesse ses activités en 2014** ; une partie d'entre elles sera reprise par d'autres acteurs.

1970

Création du **Centre pluridisciplinaire de gérontologie de Grenoble**.

1970

Le **Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées** (Clairppa) est un centre gérontologique national destiné à l'ensemble des intervenants de l'action et de la gérontologie sociales : organismes publics et privés, financeurs et gestionnaires, collectivités territoriales, professionnels, responsables associatifs, etc. Le centre est partie prenante de réseaux internationaux et dispose d'un centre de documentation, publie une revue trimestrielle et des bulletins mensuels, ainsi que des actes de journées d'étude, etc. En 1997, il comptait 10 collaborateurs. **Le centre cesse ses activités en 2014**

1971

Création par le CESAP d'un service recherche qui comptera jusqu'à 15 collaborateurs (il fermera en 1986 faute de moyens pérennes). Il va permettre à l'association **d'appuyer son action et son plaidoyer sur la production de connaissances scientifiques**. Les projets de recherche conduits permettent de repenser en profondeur la prise en charge de celles et ceux que l'on appelait alors les « arriérés profonds », les sortants du statut « d'inéducable » et d'une prise en charge psychiatrique par le développement d'une offre de prise en charge spécialisée articulant dimensions médicales et sociales.

1975

Création sous la forme d'une association loi 1901 du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI). Il est né de la volonté des pouvoirs publics d'éclairer le ministère des affaires sociales (ou toute autre personne publique ou privée) sur les enjeux du handicap par la **production d'études et de recherches en sciences humaines et sociales** par l'unité des études, recherche et développement sous l'égide d'un conseil scientifique, la **constitution d'un fond documentaire** rassemblant des travaux français et étrangers (bases de données Saphir, LEGI) accessible au public, et une

activité d'éditeur au travers de trois collections (Études et recherches sur les handicaps et les inadaptations, Histoire du handicap et de l'inadaptation, « Point sur... »), une revue pluridisciplinaire à comité de lecture (Handicap, revue de sciences humaines et sociales), un hebdomadaire (Flash-informations handicap) et des dossiers professionnels réglementaires et documentaires. C'est la première initiative d'ampleur visant à structurer ce champ de recherche en France. Il rassemble en 2004 48 adhérents, dont 19 centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI) et 29 associations et organismes œuvrant dans le champ du handicap ou de l'inadaptation. En 1994, il comptait 35 salariés ; son budget s'élève à 15 millions de francs (équivalent 3,7 millions d'euros en 2024). Il **cesse ses activités à la fin de l'année 2010**. En janvier 2011, une partie de celles-ci est reprise par l'EHESP dans le cadre de la **Maison des sciences sociales du handicap** (MSSH – fond documentaire notamment) **jusqu'en 2015**, puis dans celui du **collectif de recherche sur le handicap, l'autonomie, société inclusive** (CORHASI – production d'études et de recherches).

1989

Naissance d'Alter, la société européenne pour la recherche sur le handicap. Alter à ces débuts se sont surtout des rencontres, les « Mardis d'Alter », c'est un réseau de chercheurs où circulent de l'information avec la « brève d'Alter », et ce sont des journées d'étude et des conférences qui ont fait date. Depuis le début des années 2000, c'est aussi une revue, et depuis 2011, une conférence internationale annuelle.

1995

Création de l'**Institut fédératif de recherche sur le handicap (IFRH)**, en réponse à la dispersion administrative et géographique des acteurs de la recherche publique sur le handicap régulièrement mise en avant, alors même que le caractère pluridisciplinaire de cette recherche suppose un partage des connaissances, une confrontation des expériences et une coordination des programmes de recherche. Il va rassembler de nombreux laboratoires, équipes et unités de recherche ; des chercheurs individuels peuvent également rejoindre l'IFRH avec un statut de « membre correspondant ». En 2007, l'obtention de locaux propres, (50 m² au sein du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière) et de financements appropriés lui a permis de prendre un réel développement. Son **animation scientifique** (journées d'étude, assemblée générale, etc.) a permis le développement d'actions de recherche collaboratives. Il constitue également un **interlocuteur privilégié sur ce sujet pour les institutions et le milieu associatif**. Reconduit à 4 reprises depuis sa création, après évaluation favorable des instances scientifiques (sous des formes variant avec l'évolution du statut des IFR), il évolue et devient la **Fédération de recherche pour le handicap et l'autonomie (Fedrha)** en 2020, avec une réaffirmation des missions de l'ancien institut.

1999

Depuis sa création il y a près de 25 ans, la **Fondation Médéric Alzheimer**, au travers d'appels à projets, de dotations, de prix, etc., soutient également la recherche en sciences humaines et sociales. Elle participe également à la production de connaissances à travers les travaux de son observatoire.

2004

Création de la **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)** qui se voit doter d'une **mission de soutien à la recherche**, et de moyens financiers et humains dédié pour cette mission. Cela a notamment permis la **mise en place en 2011 d'un programme pérenne et annuel d'appels à projets opérés par l'IReSP** (Institut pour la recherche en santé publique) doté d'un à deux millions d'euros selon les années – ce programme avait été initié dans le cadre d'un partenariat avec la Mission-Recherche de la Drees (MiRe-Drees) entre 2008 et 2011. Ces appels ont financé plus de 200 projets de recherche. Ils ont incité de nombreux chercheurs à travailler sur des sujets en lien avec le handicap, le grand âge et la perte

d'autonomie, dans des disciplines variées. Ils ont attiré sur ce champ des chercheurs titulaires, mais aussi de jeunes chercheurs. Depuis 2019, les **modalités de financement ont évolué pour encourager le rapprochement entre les acteurs de la recherche et ceux de la société**, en s'ouvrant au projet de recherche participative et à travers le financement de communauté mixte de recherche. Aussi, la CNSA a complété depuis quelques années maintenant son activité de financement de la recherche **d'actions visant à diffuser les résultats de cette recherche** : organisation des « Rencontres recherche & innovation » et des « Rendez-vous de la recherche sur l'autonomie », rédaction de « Fiche de résultats de recherche », etc.

2005

Créé par l'article 8 de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, **l'Observatoire national de la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap (ONFRIH)** a été installé officiellement en avril 2007. Placé auprès du ministère en charge des personnes handicapées, l'ONFRIH a pour mission principale **d'évaluer, du point de vue du handicap, les politiques, les programmes et les réalisations, et de formuler des avis ayant vocation à être pris en compte dans les programmations et actions des opérateurs concernés**, s'agissant de son périmètre d'action : la recherche et l'innovation, la formation et la prévention. A cette fin, il **produit un rapport triennal** établi grâce au soutien d'un secrétaire général et d'un rapporteur général s'appuyant sur les rapporteurs des différents groupes de travail mis à disposition par l'administration. Sa gouvernance rassemble des membres d'associations représentant les personnes handicapées et leurs familles ou agissant dans le domaine du handicap nommées par le CNCPh, des représentants d'organismes intervenants dans son périmètre d'action et de personnalités qualifiés. **Dans son rapport triennal remis en 2011**, l'observatoire reprend son compte le constat, déjà dressé par près d'une dizaine de rapport public depuis 1985, de la **faiblesse des moyens de la recherche dans le domaine du handicap, son absence d'organisation et sa trop faible visibilité, corollaires de l'absence du handicap parmi les priorités nationales de recherche**, en décalage avec ce qui peut être observé à l'étranger. Aussi, cette **recherche n'est pas suffisamment en lien avec les attentes des personnes concernées** qui ne sont alors pas associées à l'élaboration des politiques scientifiques, et les **initiatives de valorisation de la recherche auprès des professionnels et des décideurs publics restent lacunaires**. Ainsi est formulé, entre autres objectifs, celui de **rapprocher communauté scientifique et société** (ouverture des instances de gouvernance de la recherche, travailler à une meilleure adéquation entre le besoin de connaissances exprimés et les nouveaux projets initiés, rapprochement des acteurs de terrain et des acteurs académiques, renforcer les activités de valorisation de la recherche vers un public non académique). Après ce premier rapport, **l'ONFRIH n'aura plus les moyens de fonctionner et sera supprimé par décret 2018** après que le gouvernement ait demandé au Conseil Constitutionnel le déclassement des dispositions de la loi de 2005 instaurant l'ONFRIH vers le domaine règlementaire.

2006

L'Ecole des hautes études en sciences sociales) met sur pied un programme de formation dédié aux études critiques sur le handicap, le Programme Handicap et sociétés. Ses objectifs sont d'offrir aux chercheurs et chercheuses, étudiants et étudiantes amenés à croiser les questions de handicap à un moment de leur parcours de recherche, des outils théoriques et épistémologiques ainsi qu'une réflexion critique qui lui est propre ; il s'agit aussi de proposer une offre solide de formation, une animation scientifique dynamique et incitative et conduire des recherches transversales aux disciplines et aux objets des sciences humaines.

2009

Création de la **Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap (FIRAH)**. Elle a pour objectif de **financer et de diffuser les résultats de la recherche appliquée** aux acteurs de terrain (personnes en

L'agora de l'autonomie : vers un dispositif partagé de soutien aux lien science-société
Rapport complet de l'étude de faisabilité

situation de handicap, leur entourage, les professionnels qui les accompagnent, les associations, etc.), pour améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes en situation de handicap. Elle **finance annuellement, avec ses partenaires, des appels à projets de recherche appliquée** pour un budget compris entre X et X millions d'euros selon les années. Au total, ce sont plus de XX projets de recherche qui ont été financés. Du côté de la diffusion des résultats de la recherche, elle a développé des ressources méthodologiques et **pilote le programme de transfert des connaissances** « Clap sur la recherche ». Enfin, son site internet abrite un **centre ressource**.

2014

La création par la CNRS le 1^{er} janvier 2014 du **Groupement de recherche (GDR) Longévité et vieillissements** fait suite à une **volonté politique (ministère de l'ESR) de susciter une coordination de la recherche publique en SHS** sur les conséquences des transformations démographiques afin d'assurer une représentation de la recherche française dans les programmes européens (enjeu que la contribution financière française ne reste pas sans contrepartie). Considérant cette demande, la **feuille de route du GDR est précisée autour de trois objectifs principaux : structurer une communauté de recherche interdisciplinaire** susceptible de favoriser les collaborations, assurer une **meilleure représentation de la France dans les programmes de recherche européens** grâce à des actions de d'information et d'accompagnement de la communauté de recherche et **encourager à l'exploitation des données d'enquêtes existantes**. Cela se traduit par la création d'une **lettre d'information** (« Recherche sur le vieillissement ») et d'un **site internet**, l'organisation de **séminaire pour préparer le dépôt de projets**, ou encore de **journées scientifiques**. En 2018, les activités du GDR sont reprises par l'**Institut de la longévité, des vieillesses et du vieillissement (ILVV)** avec une feuille de route renouvelée autour de quatre missions : **connaître le champ de recherche** en identifiant les forces, en favorisant la mise en réseau et en faisant émerger des questions encore peu visibles ; **faire connaître** les recherches et la communauté en développant des supports de communication favorisant l'interconnaissance ; **animer et soutenir** en organisant ou soutenant l'organisation de manifestations scientifiques pluridisciplinaires ; **dialoguer** pour mettre en regard les travaux conduits à la croisée des questions de recherche et des questions de politiques sociales. De **nouvelles actions** et outils sont alors mis en place qui viennent compléter celles reprises du GDR : un **annuaire** et un **répertoire des projets** de recherche en cours, l'organisation **d'écoles thématiques annuelles** pour les chercheuses et chercheurs en début de carrière.

2014

En juin 2014, le Réseau recherche autisme voit le jour, avec l'objectif de fédérer les forces de recherche françaises sur les TSA. C'est dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 qu'est acté la création du GIS Autisme et TND qui s'appuie sur les premières actions du réseau.

2018

Création d'une commission dédiée à la recherche au sein de l'UNAPEI (2018) qui doit permettre de structurer durablement ses actions autour des enjeux de l'accessibilité aux connaissances produites et à la participation des associations à des projets de recherche participative.

2020

Le 11 février 2020, à l'occasion des 15 ans de la grande loi sur le handicap en France, le Président de la République annonce le lancement du **Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie**, constituant une nouvelle étape dans la structuration du champ de recherche. Doté d'un **budget de 30 millions d'euros**, il

vise à **renforcer la production de connaissances scientifiques interdisciplinaires** sur les questions d'autonomie en lien avec l'avancée en âge et le handicap (volet financement) et à assurer la **diffusion des résultats de la recherche vers un public diversifié** (volet animation). Ainsi, **deux appels à projets de recherche ont été lancés par l'ANR**, réunissant une communauté de près de 400 chercheurs et acteurs de la société civile autour de 11 projets de recherche. A côté des actions visant l'animation de cette communauté au travail, des **actions de valorisation de la recherche** sont organisées, mobilisant les méthodes de la communication et de la médiation scientifique (journées d'étude, séminaire, émissions live, ciné-rencontre, etc.). Ce programme fonctionne avec le **soutien d'une équipe d'animation scientifique composée de quatre personnes pensée comme une véritable infrastructure de recherche**. Est expérimenté un fonctionnement original, qui pourrait résoudre un certain nombre de difficultés récurrentes des acteurs qui sont fragilisés - du point de vue de leur existence même, au-delà du déploiement de leurs actions - en raison de la nature de leur financement : sur projet, auprès d'une diversité d'acteurs, dans le cadre de partenariats ponctuels, etc. qui ne permet pas de fidéliser les collaborateurs et entraîne une perte de compétences.

2022

C'est en 2007 à Toulouse qu'est développé le premier gérontopôle de France, préfigurant un modèle qui est précisé en **2022 avec la production d'un cahier des charges définissant les principales missions de ces nouveaux acteurs régionaux** ayant un rôle clef pour répondre au besoin d'expertise sur le grand âge. Partant de la production d'un état des lieux de l'activité des gérontopôles alors en activité, le cahier des charges réaffirme les missions suivantes : recherche, formation, économie, communication. Il est précisé que **l'activité de recherche, qui doit pouvoir être spécialisée ou pluridisciplinaire, doit aussi être en prise avec les besoins de terrain** (préoccupations des personnes âgées, de leurs aidants et des professionnels) ; la **valorisation de ses résultats** doit se traduire tout autant par des **publications scientifiques d'excellence** que des **retombées pratiques** pour les acteurs de terrain. Cette activité suppose la **mise en place d'un conseil scientifique, le développement de partenariats académiques, et le financement d'au moins un salarié dédié au pilotage de cette activité de recherche**. **Début 2023, l'Union des gérontopôles de France est mise en place** pour accompagner leur développement, coordonner leur réseau et leurs initiatives, accroître leur visibilité, promouvoir et faire reconnaître leur expertise auprès des acteurs régionaux et nationaux.

Annexe 8 – Exemple de dispositifs visant à soutenir les liens science-société

Le texte ci-après reprend tout ou partie d'un document de travail rédigé dans le cadre des travaux du GT. Il doit être considéré avec ce statut de document de travail.

Le pôle SenS de l'INRAE

[Page internet du pôle SenS.](#)

Au sein de la [direction pour la Science ouverte](#) de l'INRAE, le pôle SenS s'attache à soutenir le développement et la valorisation des sciences et recherches participatives, à contribuer à la stratégie de médiation scientifique de l'institut en lien avec sa direction de la communication, et à favoriser le dialogue, les relations et les collaborations avec les associations et ONG dont le plaidoyer est fondé sur la science.

Les actions du pôle SenS :

- Sensibiliser et informer : [interventions et webinaires](#), [cafés virtuels](#), [e-learning](#), [résidences](#), [newsletter](#), [prix de la recherche participative](#).
- Former et accompagner : [écoles techniques médiation scientifique](#), [rencontres-formations sciences et recherches participatives](#), séminaires de pratique, [stages réflexifs](#), [formation à la facilitation](#), [formations aux démarches multi-acteurs](#), [formation à l'animation d'ateliers de co-développement](#), [accompagnement au crowdsourcing](#), [outils numériques d'animation des communautés professionnelles](#).
- Développer : [partenariats associatifs et éducatifs](#), [tiers-lieux de recherche](#).

Il anime deux cellules-métiers, [la cellule métier médiation scientifique](#) et [la cellule métier des sciences et recherches participatives](#).

Le pôle SenS rassemble 18 personnes pour 10,8 ETP, au 01/04/2025.

Il constitue un exemple de projet d'intermédiation à l'échelle d'un périmètre thématique comme celui que nous proposons de développer. Il s'organise autour d'une diversité d'actions complémentaires qui viennent soutenir de manière active et pérenne les liens entre sciences et société civile. Le portage par une équipe dédiée et dotée de moyens humains significatifs témoigne d'une volonté institutionnelle forte de structurer et de pérenniser ces dynamiques.

La plateforme Seintinelles

[Site internet de Seintinelles.](#)

Seintinelle anime une communauté de recherche participative sur le cancer, principalement via des outils numériques mutualisés regroupés sur un site internet. Au travers de sa lettre d'information, l'initiative met en relation des chercheuses et chercheurs et des citoyens désireux de contribuer activement à la recherche sur le cancer.

L'objectif est de construire une relation directe, réciproque et pérenne entre ces acteurs, facilitant ainsi leur collaboration. La communauté compte environ 40 000 citoyens et 800 chercheurs.

Parmi ses missions :

- Promouvoir et faciliter la participation active des citoyens à la recherche, de la définition des questions jusqu'au recueil de données via questionnaires.

- Favoriser la coconstruction des projets de recherche.
- Développer la littératie scientifique et le pouvoir d'agir des participants.
- Nourrir l'horizontalité et la réciprocité dans les relations entre chercheurs et citoyens.

Plus récemment, la plateforme propose un outil nommé « Moteurs de recherche », permettant aux membres de collecter et transmettre leurs questions directement aux chercheurs. L'association a également porté une première recherche participative dont la thématique a été identifiée conjointement par les membres de la communauté.

Sur le plan juridique, Seintinelles repose sur une double structure :

- Une association à but non lucratif, créée initialement avec le soutien financier de l'INCA et de la Fondation ARC pendant trois ans.
- Une société commerciale (SASU) détenue à 100 % par l'association, qui assure désormais le fonctionnement via un modèle de prestation de services, permettant d'atteindre une part d'autofinancement.

Après avoir été géré bénévolement pendant 5 ans par sa fondatrice, le projet compte aujourd'hui 2 ETP. Le projet est partiellement autofinancé via les prestations aux projets accompagnés.

Seintinelle est un dispositif visant à mettre en lien entre chercheurs et citoyens, matérialisé à l'origine par un premier outil numérique. Ce support technique a permis de structurer une communauté active et de faire émerger un réseau et des dynamiques de participation autour de la recherche sur le cancer. En s'appuyant sur les usages et les besoins exprimés par ses membres, la plateforme a évolué progressivement en intégrant de nouvelles fonctionnalités et en consolidant les modalités d'échange entre acteurs.

Le projet témoigne aussi d'un modèle économique hybride : aux financements initiaux a succédé un fonctionnement partiellement autofinancé, fondé sur des prestations de services auprès des projets de recherche partenaires souhaitant intégrer une participation citoyenne.

Les boutiques des sciences

« Une Boutique des Sciences est un dispositif territorial de médiation qui connecte les acteurs de la société civile avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle recueille les attentes et besoins exprimés par des collectifs de citoyens, que ce soit des questions scientifiques ou des demandes de travaux. Elle peut mettre ces collectifs en relation avec des universitaires (enseignants, chercheurs et étudiants) et des experts d'organismes de recherche (chercheurs et ingénieurs de recherche). Ils vont travailler ensemble à apporter des réponses aux besoins exprimés par les communautés et organisations de la société civile. Une Boutique des Sciences est une interface facilitante qui accompagne les projets avec ces acteurs .»

Créée en 2013, la boutique des sciences de l'Université Lyon 2 est la plus ancienne boutique française en activité. Elle permet à des collectifs, associations ou institutions de solliciter l'expertise universitaire pour explorer des problématiques qu'ils ont identifiées. Les projets accompagnés prennent principalement la forme de stages de master, de projets tutorés ou de laboratoires juniors qui mobilisent des étudiants encadrés par des chercheurs. Le dispositif s'appuie sur des appels à manifestation d'intérêt (AMI) pour identifier les besoins des acteurs de la société civile. Ces travaux de recherche donnent lieu à des restitutions partagées et à la production de formats de valorisation variés (rapports, fiches pratiques, expositions...) et à la diffusion des résultats au sein de la communauté universitaire et au-delà. La boutique des sciences développe également des ressources méthodologiques, des formations, des ateliers et des séminaires sur la recherche participative.

Moyens humains et organisation. La boutique des sciences est portée par la Direction Culture, sciences et société de l'Université Louis Lumière (Lyon 2). Son équipe opérationnelle comprend notamment des chargées de projets (2 ETP) dédiées à l'accompagnement des initiatives et au développement du dispositif. Sa gouvernance s'appuie sur deux instances : un comité scientifique composé de chercheurs, d'étudiants et de représentants de la société civile sélectionne les projets en fonction de leur pertinence scientifique et sociale et veille à la qualité des réponses apportées ; un comité d'orientation regroupant des acteurs académiques, institutionnels et associatifs conseille sur les grandes orientations stratégiques du dispositif.

Éléments d'intérêt. La boutique des sciences de Lyon joue un rôle de passerelle entre l'université et la société, en permettant à des problématiques locales souvent peu visibles dans les circuits classiques de la recherche d'être portées à la connaissance des équipes universitaires. Elle fonctionne ainsi comme un point d'entrée pour faire remonter des besoins de recherche issus du terrain, en particulier d'associations, de collectifs citoyens ou de structures de l'économie sociale et solidaire. Elle contribue aussi à former les étudiants à des approches de recherche située, à la co-construction des savoirs, tout en consolidant les capacités d'agir des structures partenaires.

Liens utiles :

- [Boutique des sciences de l'université Lyon](#) ;
- [Boutique des sciences de l'Université de Lille](#) ;
- [Accès savoirs, la boutique des sciences et des savoirs de l'Université Laval.](#)

Société inclusive (initiative québécoise)

[Page internet de Société inclusive.](#)

« Vers une société québécoise plus inclusive » est une initiative de recherche interdisciplinaire en adaptation-réadaptation et en soutien à l'intégration sociale dont le but est de favoriser la création d'environnements physiques et sociaux plus inclusifs pour les personnes ayant des incapacités.

Cette initiative est née de la volonté de quatre organisations – le REPAR, le CRIR, le CIRRIS et le regroupement stratégique INTER – de mettre en commun leurs expertises afin d'aborder des problématiques sociétales de grande envergure tout en incluant des acteurs des domaines de l'adaptation, de la réadaptation, de la participation sociale et des domaines connexes, ainsi que des partenaires du monde associatif, municipal, culturel, industriel et de la santé.

Les objectifs de l'initiative Société inclusive sont :

- Intensifier la recherche dans une approche intersectorielle de coconstruction des savoirs favorisant l'innovation ;
- Encourager et faciliter une participation active des partenaires aux différentes étapes de coconstruction des savoirs, incluant l'identification des problématiques à investiguer et le développement de solutions ;
- Assurer le transfert, l'échange et l'appropriation des connaissances pour faciliter l'implantation d'innovations ou de solutions concrètes à des problématiques ciblées ;
- Accroître la formation des chercheurs et des étudiants aux approches de recherche intersectorielle favorisant l'innovation sociale.

L'initiative Société inclusive repose sur une équipe dédiée composée de 3 ETP ainsi que de deux co-directeurs scientifiques assurant le pilotage stratégique.

La structure collaborative se déploie selon un mode de gouvernance inclusive, associant activement les partenaires institutionnels, communautaires et académiques. Ces parties prenantes participent à la définition des orientations, à l'identification des priorités d'action et à la mise en œuvre des projets soutenus par l'initiative.

Société inclusive est une initiative inter-institution qui vise à promouvoir et faciliter des activités qui vont au-delà des mandats respectifs des partenaires impliqués et optimisent les ressources de chacun afin d'atteindre des objectifs qui dépassent ce que chacun peut réaliser individuellement. Mobilisant des leviers variés – recherche participative, développement d'outils, accompagnement de projets, animation de communautés de pratique et production de savoirs accessibles – elle propose ainsi un cadre structurant visant à favoriser la création d'environnements physiques et sociaux plus inclusifs.

Le tableau ci-dessous présente de manière moins détaillée d'autres dispositifs.

Intitulé du dispositif	Détail du dispositif
<u>ePOP Network</u>	ePOP est un réseau citoyen international d'information et d'échanges développé par RFI Planète Radio et l'Institut de Recherche et Développement (IRD). L'objectif est de promouvoir la diffusion d'une information collaborative, accessible et de qualité à partir de témoignages recueillis par des jeunes bénévoles, responsables et solidaires, les « ePOPers ». Des jeunes issus des cinq continents, réalisent des reportages vidéo qui relaient les constats et interrogations des populations locales, pour rendre compte des conséquences directes liées aux changements climatiques et globaux affectant leurs environnements, ou plus simplement leurs vies quotidiennes. Dans ces courtes vidéos mises en ligne sur epop.network et sur Facebook et Instagram, les populations confient leurs ressentis et interrogent des scientifiques et des experts du monde entier. Cette démarche intergénérationnelle qui associe étroitement la communauté scientifique internationale, s'inscrit parallèlement dans une volonté de nourrir les archives du patrimoine immatériel de l'humanité.
<u>Donne ta langue aux chercheur - université de Limoges</u>	L'université de Limoges propose aux citoyens de poser des questions aux chercheurs sur une thématique prédéfinie via un formulaire en ligne ou des micros-trottoirs – Voir aussi l'émission de France Inter Les petits bateaux
<u>Les petits bateaux - France Inter</u>	Les enfants posent des questions, des spécialistes leur répondent. Jeunes (et moins jeunes !) peuvent poser toutes les questions possibles et imaginables directement par message vocal via l'application France Inter, sauf pendant les vacances.
<u>Croisement des savoirs - ATD Quart Monde</u>	ATD Quart Monde International porte une dynamique permettant de créer les conditions pour que le savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté puisse dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels.
<u>Science Ensemble - Alliance Sorbonne Université</u>	portail et plateforme interactive et interdisciplinaire de l'Alliance Sorbonne Université sur les sciences participatives : descriptif des projets de recherche, ressources documentaires)

Intitulé du dispositif	Détail du dispositif
<u>Comptoir des sciences - cercle FSER</u>	Le Cercle FSER a pour but de valoriser, d'expliquer et de défendre la recherche fondamentale. Il est un Laboratoire et diffuseur d'expériences innovantes en médiation. Il mène différentes actions pour rapprocher les sciences en général (et la biologie en particulier) de la société. Le projet Comptoir des sciences consiste à mettre en relation des chercheurs ayant envie de partager avec un public et un groupe de personnes ayant envie de discuter avec un chercheur de la thématique de leur choix pour une discussion en visio. Ces rencontres sont préparées en amont
<u>Caps - capitalisation des expériences en promotion de la santé</u>	Elaborer un dispositif national de partage de connaissances en santé publique. Transformer le savoir en connaissances partageables La capitalisation des expériences produit des connaissances dont les acteurs pensent qu'elles sont utiles à partager à d'autres. Grâce à un procédé qui s'inspire de méthodes de recherche en sciences sociales, la structuration synthétique du récit du porteur de projet éclaire et illustre une pratique. Elle ne débouche pas sur des recommandations, mais tire des enseignements pour comprendre comment se déroulent les interventions et les rend tangibles et accessibles pour d'autres. Le rendu prend notamment la forme de fiches de capitalisation
<u>Projet « Courtage en connaissances en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé en Île-de-France »</u>	L'objectif est de tester une intervention de courtage en connaissances pour améliorer la prise en compte des connaissances scientifiques dans la stratégie de santé publique de l'ARS-IdF afin qu'elle puisse, ainsi que ses partenaires opérationnels, mieux agir en faveur de la réduction des ISS.
<u>Plug in labs Université Paris-Saclay</u>	Une démarche de cartographie pour développer et valoriser le potentiel de recherche du territoire de l'Université Paris-Saclay Le projet est né du besoin des acteurs des secteurs socio-économiques et académiques de pouvoir retrouver au même endroit les compétences et l'offre de recherche des laboratoires et plateformes technologiques du territoire de l'Université Paris-Saclay
<u>La cabane de la recherche</u>	Association de chercheuses et chercheurs. La Cabane de la recherche ambitionnent de répondre aux demandes de recherche émanant de la société civile, des institutions publiques ou d'acteurs de l'ESS, pour lutter contre les inégalités sociales et la destruction du monde vivant.
<u>Learning Planet Institut</u>	L'Institut a pour mission d'explorer, d'expérimenter et de partager des nouvelles manières d'apprendre et de coopérer afin de répondre aux besoins de la jeunesse et de la planète. Il encourage et essaime une culture, des méthodes et des outils d'empowerment pour transformer les organisations. Enfin, il anime des communautés et accompagne des « Learning Planetizens » à prendre soin d'eux, des autres et de la planète. Pour atteindre ses objectifs, le Learning Planet Institute crée des programmes de recherche et d'enseignement basés sur l'interdisciplinarité, la diversité et l'initiative.
<u>Plateforme le cerveau à tous les niveaux</u>	Distingue les ressources selon les niveaux.
<u>Vieillir vivant</u>	Projet participatif de recherche et de création sur le vieillissement

Intitulé du dispositif	Détail du dispositif
<u>Projet LYSIERES de l'Université de Lyon 2</u>	Projet labellisé SAPS qui a pour ambition de donner une place majeure à l'alliance recherche-pratique par la réflexion, l'expérimentation et la formation sur les grands enjeux des sciences avec et pour la société, ainsi que par la capitalisation collective des résultats.
<u>Pop'sciences, portail numérique de l'Université de Lyon</u>	Portail numérique de l'Université de Lyon, Pop'Sciences qui a pour objectif de répondre à tous ceux qui ont soif de savoirs, de rencontres, d'expériences, de sons et d'images en lien avec les sciences et les techniques... Ce portail, conçu et animé par l'Université de Lyon (UdL), l'ensemble de ses membres et ses partenaires privilégiés, a quatre fonctions : un agenda des activités de culture scientifique et technique dans le territoire de la Métropole de Lyon et du Rhône, une banque de ressources multimédia pour tous les thèmes questionnant les sciences et les techniques, un catalogue des offres et des ressources pédagogiques pour les scolaires proposés par les établissements membres et associés de l'UdL, ainsi que ses partenaires et une visibilité sur les collections universitaires du site
<u>Espace numérique Science et Société de l'Université Côte d'Azur</u>	L'université Côte d'Azur vise à répondre aux grands enjeux de la société civile par le partage de toutes formes de sciences avec et pour la société. Les membres de la communauté universitaire participent activement au débat public et apportent leur éclairage scientifique à la réflexion et aux besoins des populations.